LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 22 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1971



LE JOURNAL CONTINUE!

Le conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée est heureuse d'annoncer que le journal LA LIBERTE ET LE PATRIOTE continuera de paraître, grâce à la collaboration de certaines personnes et surtout d'une entreprise bien connue de St-Boniface qui vient d'offrir les services de son président A TITRE GRATUIT et pour un an comme conseiller économique du journal.

En effet, à compter d'aujourd'hui, mercredi 15 septembre, M. Clément Benjamin, président de B & B Rentals Ltd., devient conseiller économique de La Liberté et le Patriote pour un an et SANS SALAIRE. L'entreprise B & B Rentals estime que le maintien d'un journal de langue française est d'une telle importance pour le Manitoba qu'elle n'a pas hésité à mettre les talents de son président au service de La Liberté et le Patriote. Le geste est d'autant plus éloquent que M. Benjamin ne recevra du journal aucun salaire ni aucun autre bénéfice financier et ne sera même pas actionnaire de Presse-Ouest.

Nous ne savons comment trop remercier l'entreprise B & B Rentals pour ce geste qui, nous en sommes assurés, servira d'inspiration à toute la population manitobaine qui s'intéresse à l'avenir de la culture et de la langue française au Manitoba et au Canada.

Le nouveau conseiller économique annoncera sous peu les programmes qu'il entend mettre sur pied pour la relance financière et même rédactionnelle du journal. La collaboration de tous lui sera nécessaire et nous osons dire qu'elle lui est déjà assurée. Car, nous l'avons déjà dit, l'avenir du journal, ce sont tous les Manitobains, et non une petite poignée d'individus, qui le feront.

Presse-Ouest Ltée,
Maurice GAUTHIER,
président.

Vol. 59 No 23 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1971

brasse et cuit.. Art

△

Avec les remaniements ministériels au sein du cabinet, une rumeur laisse entendre que M. Laurent Desjardins serait nommé ministre du tourisme et responsable des affaires culturelles.

△

Sans vouloir faire de la publicité gratuite pour la librairie sise rue Provencher, on peut dire qu'il y a un fort joli choix de livres. Un livre en particulier qui retient l'attention c'est le livre sur Louis Riel. Il est dispendieux, mais il en vaut le prix. Bientôt les lecteurs de La Liberté et le Patriote auront l'avantage de lire chaque semaine les titres des nouveaux livres parus.

△

L'homme politique de l'heure est sans contredit M. Joe Borowski. Quel sera son prochain geste? Bien malin celui qui pourrait le dire. Un homme de la trempe de M. Borowski, ayant de si fortes convictions morales et sachant merveilleusement les soutenir, ne peut demeurer longtemps inactif.

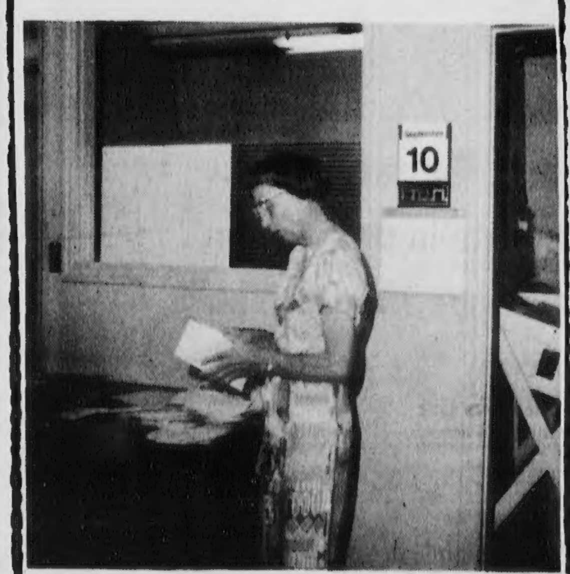
△

Les soupers paroissiaux d'automne vont débuter bientôt. Déjà La Broquerie a annoncé le sien. Il aura lieu le 26 septembre. Un petit congé au cordon bleu de la famille, une courte randonnée en auto! On promet un excellent repas et il en coûte si peu.

△

Suite à une conversation téléphonique avec notre correspondante de St-Jean-Baptiste, Mme Juliette Vermette, nous apprenions que M. l'abbé David Roy était hospitalisé à St-Boniface. Profitant des heures de visite avantageuses, votre humble serviteur s'est rendu à l'hôpital pendant l'heure du souper. M. Roy, très jovial, prend beaucoup de mieux et dit qu'il pense peut-être plus à ses paroissiens depuis qu'il est hospitalisé. Dans une semaine ou deux il espère être de retour à St-Jean-Baptiste.

△



Mlle Regina Leclerc de St-Adolphe est employée à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE depuis 13 ans. Entre autres tâches, elle répond au téléphone, prend les annonces classées, agit comme secrétaire du gérant.

Il réalise un rêve de jeunesse



Pour M. Paul Salvan, de la région de Toulouse, son voyage au Canada avec la délégation française de France-Canada a été la réalisation d'un rêve de jeunesse.

Rendant visite à notre journal auquel il est abonné depuis au moins vingt ans, M. Salvan nous a raconté, mercredi dernier, comment il en est venu à s'intéresser au Canada.

Il avait alors dix ou onze ans. —"J'en ai maintenant soixante," a-t-il précisé avec son charmant accent de méridional.— Il fit la découverte d'une poésie de Théodore Botrel sur le Canada. M. Salvan nous en a même récité de mémoire le dernier couplet. A partir de ce moment, il s'est dit qu'il visiterait un jour le Canada. "Enfin, dit-il, je réalise cette année le rêve de ma jeunesse!"

M. Salvan est hôtelier et conseiller municipal dans la petite ville de Castres. Il possède chez lui une abondante collection (près de 500 livres) sur le Canada. Il a d'ailleurs profité de sa visite au Manitoba pour se procurer le livre de Donatien Frémont sur "Mgr Provencher et son temps".

Les E.F.M. se réuniront le 25 septembre

Les Educateurs Franco-Manitobains tiendront leur réunion annuelle le samedi 25 septembre, à 13 h 30, au gymnase du Collège de St-Boniface.

Ce sera l'occasion pour tous les intéressés de passer en revue les activités de l'année dernière et d'envisager ensemble le programme de l'année qui commence. Le nouveau conseil d'administration sera élu et entrera en fonction dès lors.

J'invite donc toute personne intéressée à l'enseignement en français au Manitoba à venir participer aux débats et de cette façon assurer une orientation positive pour l'année qui vient.

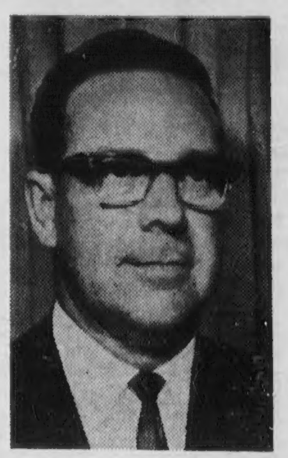
La réunion annuelle sera clôturée à 8 h par une soirée dansante au gymnase. L'entrain, la bonne humeur et la gaieté (patrimoine des Canadiens français) seront à l'ordre du jour. Au plaisir de vous rencontrer.

Paul Baril,
vice-président.

(Communiqué)

Candidats à la Commission Scolaire de St-Boniface

Quatre des commissaires d'école sortant de charge de la Division scolaire de St-Boniface brigueront à nouveau les suffrages aux élections d'octobre prochain. Ce sont MM. Gilles R. Guyot, Laurent Roy, James F. Gordon et Lloyd G. Davis.


M. Lloyd G. DAVIS


M. Gilles GUYOT


M. James F. GORDON


M. Laurent ROY

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

ANNIVERSAIRES

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale.

Mlle Aimée Pelletier, rue Langevin, St-Boniface, du 15 sept.

M. Germain Labossière, rue Bristol, St-Boniface, du 16 sept.

Mlle Gisèle-Marie Magnan, Ste-Anne, du 17 sept.

M. Fernand Paquin, rue Lemay, St-Norbert, du 17 sept.

M. Adélard Talbot, St-Léon, du 17 sept.

Dr Léonard Marcoux, rue St-Pierre, St-Norbert, du 18 sept.

Mlle Rita Lanthier, rue Heather, St-Boniface, du 21 sept.

M. Abbé Maurice Deniset-Bernier, av. Dussault, St-Boniface, du 22 sept.

Subvention de $4,416,000

OTTAWA — Une subvention fédérale de $4,416,000 a été accordée à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba dans le cadre des subventions de la Caisse d'aide à la santé.

La nouvelle a été annoncée le 25 août dernier par le député de Winnipeg Sud et ministre des Approvisionnements et Services, l'honorable James Richardson, au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro.

La subvention servira à la construction d'une école de sciences fondamentales.

L'immeuble de six étages abritera les départements d'anatomie de microbiologie médicale, de physiologie et d'immunologie ainsi que des amphithéâtres, des laboratoires, des salles de cours et des salles de séminaires.

L'achèvement des travaux est prévu pour décembre 1972.

M. Joseph Guay en Malaisie

Le député de St-Boniface aux Communes, M. Joseph Guay, fait partie d'une délégation de parlementaires canadiens qui participeront à une conférence de l'Association des pays du Commonwealth en Malaisie. La conférence doit se terminer le 18 septembre.

Chez les Intrépides

C'est avec plaisir que la Chorale des Intrépides reprendra ses activités prochainement. Elle invite tous ceux qui aiment chanter à venir aux auditions qui auront lieu le 16 septembre à 7 h 30 du soir au Local des Intrépides, au deuxième étage du Centre Culturel. Il y a des ouvertures pour toutes les voix surtout pour les sopranos et les basses. Les Intrépides entreprennent leur douzième année, toujours sous la direction de Marcien Ferland. La première répétition aura lieu vendredi 17 septembre.

Communiqué

Heures de visite

Du 13 au 30 septembre, les heures de visite auprès des patients de l'Hôpital St-Boniface sont de 10 h du matin à 8 h 30 du soir, pour toute personne âgée de 15 ans et plus.



Conseiller économique

M. Clément Benjamin, homme d'affaires bien connu de St-Boniface, vient d'être nommé conseiller économique du journal LA LIBERTE ET LE PATRIOTE. M. Benjamin a été prêté au journal par l'entreprise B & B Rentals dont il est le président. Il s'emploiera plus particulièrement à la mise sur pied de programmes qui permettront d'assurer la viabilité et la rentabilité de notre hebdomadaire manitobain. M. Benjamin ne retirera aucun salaire du journal et il ne détient aucun intérêt financier dans l'entreprise Presse-Ouest Ltée. Il entre en fonction aujourd'hui et il sera affecté au journal pendant un an. M. Benjamin est actif depuis longtemps dans la promotion de la culture française au Manitoba, surtout au service du Centre Culturel de St-Boniface.

Une femme briguera les suffrages à la Commission Scolaire de St-Vital

Une mère de famille, ancienne institutrice, Mme Ida M. Appelmans, se présente comme commissaire d'école à la division scolaire de St-Vital aux prochaines élections du 6 octobre.

Le 6 octobre prochain, les contribuables de St-Vital éliront des conseillers pour les différents quartiers, ainsi que sept commissaires de leur division scolaire.

Résidente de St-Vital depuis 17 ans, Mme Appelmans a toujours été active dans de nombreuses organisations. Elle siège sur le comité local de l'Association Parents-Maîtres à St-Eugène depuis 1965. Elle fut représentante métropolitaine pour la fédération et est maintenant deuxième vice-présidente de la fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba. Elle est également secrétaire de la commission scolaire de St-Eugène, secrétaire du comité francophone de St-Vital qui sert de lien entre les parents francophones de St-Vital et la commission scolaire. Elle fut aussi invitée à faire partie du comité APM (Association Parents-Maîtres) de St-Norbert pour représenter les parents des élèves de St-Vital qui fréquentaient l'école secondaire de St-Norbert.

"Il y a un manque de communication évident entre les parents et la Division scolaire", a dit Mme Appelmans lors d'une interview. C'est mon intention, dit-elle, de représenter les parents afin de faire valoir leur point de vue. Si les parents sont bien renseignés, ils pourront ensuite décider pour leurs enfants. En étant leur déléguée à la Commission scolaire, je verrai à protéger leurs intérêts."

"Mon souci premier c'est l'éducation des enfants, a dit Mme Appelmans, et depuis que mes enfants sont d'âge scolaire je suis de très près le développement du système scolaire."

Mme Appelmans est mère de quatre enfants d'âge scolaire et apporterait à la commission scolaire une forte expérience avec les Associations Parents-Maîtres.

"Déjà, dit-elle, plusieurs parents me téléphonent pour exposer leurs problèmes relatifs aux affaires scolaires afin de trouver quelque solution."



Mme Appelmans

$1,295 millions pour des habitations familiales à Transcona

Le bureau du député de St-Boniface aux Communes, M. Joseph Guay, a fait savoir à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, mardi matin, que le gouvernement fédéral venait de consentir la somme de $1,295,097 à la Manitoba Housing and Renewal Corporation pour l'aider à faire construire des habitations familiales à Transcona.

Ce prêt est accordé par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement aux conditions de la loi fédérale sur l'habitation.

Le projet de construction de Transcona comprend 90 habitations destinées aux familles à faibles revenus. Ces maisons seront érigées en bandes et auront deux niveaux. Elles seront situées à l'ouest de la ville de Transcona, entre le chemin Dugald et l'avenue Kernaghan, à proximité de services urbains ordinaires.

Paragon Properties Ltd est chargée de cette construction.

Cette année, la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement a versé jusqu'ici plus de $17 millions pour la construction d'habitations de ce genre au Manitoba.

Agrandissement d'une valeur de $7.5 millions

L'Hôpital Général St-Boniface vient d'entrer dans son second siècle avec l'inauguration de travaux d'agrandissement estimés à 7,5 millions. Le premier ministre du Manitoba M. Ed Schreyer a présidé lui-même à la cérémonie officielle samedi dernier en utilisant un aviron de Voyageur pour le coup de bêche traditionnel. L'aviron venait de servir à un pageant historique où l'on avait commémoré l'arrivée des quatre premières Soeurs Grises à la Rivière-Rouge en juin 1844.

L'agrandissement de l'hôpital se fera en quatre étapes (voir la photo de la maquette des architectes): une aile de 200 lits destinée aux soins intensifs; un nouveau service d'urgence; de nouveaux laboratoires; et une centrale de chauffage.

L'Hôpital Général St-Boniface est un des plus réputés de l'Amérique du Nord pour son service de cardiologie.



Le coup de bêche inaugural des travaux d'agrandissement de l'Hôpital St-Boniface. Le premier ministre Schreyer s'est servi d'un aviron. On reconnaît, à gauche; Soeur Georgette Leduc, supérieure générale; Soeur Berthe Dorais, présidente du conseil de direction de l'hôpital; M. Bernie Wolfe, vice-président du Conseil Métropolitain de Winnipeg.



Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur
Arthur DUPUIS, Rédacteur
Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Collaborateur spécial

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

éditorial

L'affaire Borowski

Le ministre de la Voirie Joe Borowski a finalement été contraint de démissionner. Le cabinet provincial ne pouvait plus supporter sa franchise brutale et souvent intempestive. Et le petit peuple a perdu la seule voix où il pouvait se reconnaitre. De fait, tout le monde est perdant. Même s'ils sont parfois fort gênants, des hommes de la trempe de M. Borowski sont utiles au bon fonctionnement d'un gouvernement. Ils ont une intuition et une expérience du sentiment populaire qui échappent le plus souvent aux professions libérales. De plus, venant du nord de la province, y ayant gagné sa vie, M. Borowski connaissait intimement la psychologie des gens du nord et leurs frustrations devant la bureaucratie des gens du sud.

Malheureusement, M. Borowski n'a pas su aider à sa propre cause. Dans sa défense des valeurs humaines les plus profondes, il n'a pas su mettre les nuances nécessaires et il s'est laissé emporter jusqu'à faire des personnalités. Il a manifestement exagéré dans sa façon de traiter la United Way. Celle-ci a rendu et continue à rendre des services incalculables. M. Borowski aurait dû s'en tenir à faire mettre de l'ordre dans la Mount Carmel Clinic; c'est là que réside une partie du problème, du moins en ce qui concerne certaines pratiques répréhensibles.

Mais M. Borowski a le défaut de ses qualités. Tout comme le petit peuple qu'il représente pourtant si bien, en voulant être logique jusqu'au bout, il devient trop facilement obtus et simpliste, et il manque de patience. Il oublie que "patience et longueur de temps font plus que force ni que rage".

On comprend que son tempérament droit et fougueux ne pouvait plus endurer les accommodements et les louvoiements de certains de ses collègues ministériels surtout en un domaine aussi important que celui de la vie de l'enfant non encore né. M. Borowski n'est pas homme à ajuster ses convictions religieuses à des intérets purement politiques. Làdessus, sa pensée a été nette: il ne tergiverse pas avec sa conscience.

L'on comprend que cette façon d'agir n'est pas très populaire chez les "politiciens". Et l'on devine que certains membres du cabinet Schreyer ne se soient pas sentis à l'aise avec les déclarations de M. Borowski. L'opinion populaire approuve un homme fidèle à ses principes. Dans son gros bon sens, elle appuyait l'ancien ministre de la Voirie dans sa campagne contre le meurtre de l'enfant non encore né. On aurait pensé que d'autres hommes publics, qui partagent, censément, les mêmes convictions religieuses que M. Borowski en auraient profiter pour rappeler eux aussi leurs principes et leurs convictions. Ils semblent avoir préféré la politique du silence.

Heureusement, que ces jours derniers, le premier ministre Schreyer est venu dissiper certaines équivoques en exprimant sa pensée personnelle sur les questions soulevées par l'affaire Borowski. Autrement, on aurait pu croire que, sous le couvert de la solidarité ministérielle, il se préparait des politiques dites "libéralisantes" d'un caractère plutôt douteux. Maintenant l'on sait que, pour M. Schreyer du moins il n'y a pas lieu d'ajouter à la loi sur l'avortement "thérapeutique".

Le départ de M. Borowski a entrainé des changements à l'intérieur du cabinet. En les communiquant, M. Schreyer a déclaré que ce n'était que temporaire, qu'il annoncerait bientôt une transformation profonde de la structure traditionnelle du cabinet. Il se prépare certainement des choses que l'on ignore. Souhaitons que ce sera pour le mieux. En attendant, M. Borowski est parti et c'est dommage. Lui du moins donnait de la saveur et de la couleur à la vie politique; et surtout, l'on savait exactement ce qu'il pensait. Lui parti, le petit peuple manitobain se sent absent de la politique manitobaine.

Jean-Paul Aubry

Les lecteurs

Les Conseils de pastorale

"Le plus ça change, le plus ça reste pareil". Les grandes déclarations des autorités ecclésiastiques prônant la démocratisation et la laïcisation de l'Eglise y sont-elles pour quelque chose?

Au mois d'avril, l'Archevêque de St-Boniface, dans une lettre pastorale aux curés du diocèse, invitait ses collègues dans le ministère à dialoguer avec leurs paroissiens en vue de créer des conseils de pastorale. Prévoyant des "opinions variées" et même "des confrontations", Mgr Baudoux tentait de rassurer les pasteurs en leur rappelant qu'"en climat serein, rien n'est à craindre puisque c'est le même objectif du renouveau d'Eglise qui nous rassemble et qu'ensemble nous poursuivons."

Un récent bulletin paroissial de la Paroisse de la Cathédrale portait sur le conseil de pastorale. Même en admettant que le prêtre soit le premier agent du mouvement, je vois mal de qui, et en vertu de quoi, il a reçu "le don du prophétisme". Pourquoi toujours fausser la réalité en imputant aux curés une sorte de mini-infaillibilité?

A la page 8 du même Bulletin (8 août) on fait la constation que "pour penser et agir en Eglise les prêtres doivent se retrouver en communion avec les fidèles." Rien d'étonnant là dedans. Si l'Eglise était demeurée fidèle à sa mission, c'est -à-dire véritablement misée sur le Christ et intégrée aux peuples, le problème qu'elle ressent à s'insérer aujourd'hui dans le monde ne se présenterait même pas.

Le bulletin pose ensuite la question épineuse – "le conseil de pastorale est-il consultatif ou décisionnel?" On nous répond qu'il n'est ni l'un ni l'autre. "Il est représentatif et communionel." En français simple, il n'a aucun pouvoir de décision, ni même d'émettre des opinions desquelles découleraient certaines décisions. L'auteur du bulletin conçoit-il le rôle du conseil de pastorale comme quelque chose restreint à une simple re-

suite à la page 20



Collaboration spéciale

Dans son édition du 28 juillet, notre journal annonçait l'accession d'un laïc à la rédaction. Depuis plus d'un an d'ailleurs, les Pères Oblats avaient réduit passablement leur rôle dans le fonctionnement du journal et avaient fait savoir qu'ils ne feraient plus partie de Presse-Ouest Ltée à compter du 1er avril 1972. Les Pères Oblats estiment en effet, et non sans raison, que le temps est venu pour les laïcs francophones d'assumer la pleine responsabilité du journal au plan de la rédaction aussi bien que de l'administration.

Quand on sait, par ailleurs, combien les effectifs ont diminué ces derniers temps dans les communautés religieuses, chez les Oblats comme chez les autres, on comprend facilement que certaines priorités pastorales se fassent très pressantes et exigent des réajustements dans la répartition du personnel.

Ceci affectera plus particulièrement notre journal dans la personne du Père Jean-Paul Aubry qui assumait jusqu'ici la fonction de rédacteur et devait faire du reportage et même de la photographie, tout en s'acquittant de ses responsabilités d'aumônier des sourds catholiques de la région métropolitaine de Winnipeg. Des circonstances imprévues veulent donc que le Père Aubry soit affecté immédiatement à d'autres tâches pastorales et soit relevé de celle de rédacteur.

Conséquemment, à compter d'aujourd'hui, M. Arthur Dupuis devient rédacteur. Cependant, le Père Aubry a consenti de continuer son apport au journal pour un certain temps sous forme de "collaboration spéciale".

Cette nouvelle surprendra un certain nombre de lecteurs. Elle devrait toutefois stimuler ceux d'entre eux qui ont du talent à offrir leurs services à la rédaction, soit à temps partiel soit à titre de pigistes.

M. Dupuis se propose, pour sa part, d'entrer immédiatement en contact avec tous les correspondants locaux ou autres afin de resserrer le réseau de communication qui demeure une des plus sûres garanties de succès pour le journal.

La Direction

Un besoin de verdure

Malgré la température inclémente (que l'on connaît) que la région de la capitale provinciale a connue, les parcs ont été fréquentés. Plus de 82,488 automobiles sont entrées au parc Assiniboine, 86,400, au parc Kildonan et 11,833, au parc de St-Vital, pendant le mois de juillet.

Une précipitation élevée a conservé le gazon touffu et bien vert. Les plates-bandes de fleurs ont atteint leur summum de beauté pendant ce mois. Les cours annuels de "Painting In The Park" au parc Assiniboine ont eu lieu avec près de 200 participants. Un total de 36,665 personnes ont visité "The Witch's Hut" au parc Kildonan. La comédie musicale "Peter Pan", présentée au Rainbow Stage du 7 au 24 juillet a attiré environ 39,000 personnes.

On estime que 284,097 visiteurs sont allés aux parcs du Winnipeg métropolitain au mois de juillet. Toutefois, il y a eu une baisse assez marquée puisque l'an dernier 367,217 visiteurs sont passés par les différents parcs. Donc de janvier au 31 juillet 1970, on a compté 1,596,584 visiteurs tandis que pour la même période cette année on en a compté 1,191,882.

Les statistiques du mois de juillet de la commission des parcs démontrent clairement que les citoyens ont besoin d'un coin de verdure qu'ils peuvent fréquenter.

DON D'UN AMI DE QUÉBEC



— Bon, puisque vous insistez tant, je vous épouserai... en premières noces !

Des parcs portatifs pour les terrains vacants

La division des Parcs de la Corporation de Winnipeg métropolitaine est à mettre au point un projet qui verra à améliorer l'apparence de nos villes, trop souvent défigurées par les terrains vacants ou abandonnés.

Jusqu'ici quand un édifice quelconque était démoli, le terrain restait généralement abandonné ou bien était converti en terrain de stationnement. Dans l'un ou l'autre cas, le quartier n'en était pas pour autant embelli. Et les terrains peuvent demeurer inexploités pendant assez longtemps.

La division des Parcs propose donc de convertir ces terrains vacants en parcs temporaires; c'est-à-dire que les installations du parc seraient amovibles. Ainsi ces parcs "portatifs" pourraient facilement être déplacés advenant le cas où le propriétaire décide de développer son terrain.

Pour un parc de ce genre le coût des installations serait d'environ $15,000 et serait assumé conjointement pas la Corporation métropolitaine et le propriétaire du terrain.

ÎLE-DES-CHÊNES

Prêt de $112,205 au Foyer

Le ministre responsable de l'aménagement, M. Robert Andras, a approuvé, la semaine dernière, un prêt de $112,205 pour la construction d'un logement social à Ile-des-Chênes. L'édifice sera d'un étage et comprendra huit studios et quatre appartements d'une chambre pour personnes âgées. Deux des studios ont été conçus pour loger des personnes se déplaçant en fauteuil roulant. L'immeuble sera érigé dans le centre du village, à deux rues des services essentiels à la vie urbaine.

Ce prêt de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement est accordé à 7 3/4% d'intérêt pour 50 ans et il représente 90% du coût de la construction. Le reste sera financé par le gouvernement provincial, par l'intermédiaire de son organisme de logement.

En plus du prêt, le ministère fédéral des Affaires urbaines versera des contributions pour combler le moitié des pertes qui découleront de cette exploitation.

Au cours de l'année 1970, le gouvernement fédéral a souscrit près de $11 millions pour financer les logements sociaux au Manitoba. Au cours de la première moitié de 1971, le gouvernement fédéral a déjà immobilisé au Manitoba environ $10 millions en prêts destinés aux mêmes fins.

Les North Stars s'entraînent à Winnipeg

L'équipe des North Stars de la Ligue Nationale de Hockey ouvrira son camp d'entraînement à l'aréna de Winnipeg en fin de semaine. Les périodes d'exercice sur glace se tiendront deux fois par jour du 11 au 18 septembre. Cinquante-neuf joueurs s'y feront valoir. On y verra plusieurs anciens tels que le gardien Gump Worsley, la défensive Ted Harris, l'ailier Bob Nevin.

Il y aura une joute hors-concours entre les North Stars et Toronto, à l'arena de Winnipeg, le dimanche 19 septembre.

C'était hier...

QUATRE ANS PASSES
Le 14 septembre 1967

On vient de former à St-Boniface une nouvelle association "Le Festival du Voyageur" dont le but serait d'initier un programme d'activités hivernales. Les Voyageurs ont demandé un octroi de $35,000 au Conseil de Ville, pour ce projet qui, les organisateurs l'espèrent, deviendrait avec le temps comparable au carnaval de Québec. – Mlle Huguette Tessier, fille de M. et Mme Lionel Tessier, de St-Boniface, et étudiante à l'Académie St-Joseph, s'est mérité une médaille d'argent du Royal Conservatory of Music de Toronto, ainsi qu'une bourse Frederick Harris de $25.00 pour s'être classée première de la province du Manitoba en 3e année de piano aux examens de juin.

HUIT ANS PASSES
Le 13 septembre 1963

Jeanne Turenne et Karen Joyce sont élues présidente et vice-président respectivement du Conseil Etudiant de l'Académie St-Joseph. Tout le monde est à la joie. On acclame les héroïnes et on les porte en triomphe dans les corridors. – Le publicataire des Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet croit qu'il ne serait que juste de remercier les frères qui ont aidé au service des assiettes lors du dernier déjeuner-communion. "Un surtout, dit-il, paraissait tenir ce petit boulot à coeur, car il passait pas mal de temps dans la cuisine avec les dames..."

DOUZE ANS PASSES
Le 18 septembre 1959

Le résultat des examens de juin, au niveau du cours supérieur, ménageait une agréable surprise aux Clercs de St-Viateur du Collège St-Joseph d'Otterburne: aucun des candidats des années 11 et 12 n'a failli dans les sujets pourtant jugés difficiles de physique et de mathématiques.

SEIZE ANS PASSES
Le 17 septembre 1955

Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface et fondateur de l'Association d'Education meurt à l'âge de 85 ans après avoir porté pendant 20 ans le fardeau d'une vie de retraite. – M. Georges Paquin, ténor bien connu au Manitoba, annonce qu'il fait maintenant partie du personnel du Konrad Conservatory of Music, à titre de professeur de chant et de diction.



La nouvelle procédure d'annulation des mariages en vigueur le 1er octobre

*Un "Motu proprio" de Paul VI, Causas matrimoniales, daté du 28 mars et devant entrer en vigueur le 1er octobre prochain, simplifie la procédure d'annulation des mariages, "afin de rendre plus rapide, dit le texte, le procès matrimonial lui-même". Il ne s'agit pas d'une réforme d'ensemble de la procédure des procès en matière matrimoniale – qui est actuellement à l'étude par la Commission de droit canonique – mais simplement d'une "loi d'accommodement" pour devancer la publication du nouveau code.

Il est en effet de notoriété publique que les procès de mariage dans l'Eglise peuvent durer des années (le record semble être de 22 ans) avant d'être définitivement tranchés, qu'ils entraînent des frais judiciaires importants et que cela augmente encore la souffrance humaine dont ils résultent presque toujours. C'est pourquoi, selon les paroles de Paul VI, l'"Eglise souhaite vivement, en fixant des normes opportunes, éviter qu'une longueur excessive des jugements matrimoniaux n'aggrave la situation spirituelle de certains de ses fils".

Voici les points principaux de la réforme:

La compétence des tribunaux locaux est étendue. En dehors des causes réservées au pape, on devra toujours commencer par introduire la cause devant le tribunal du diocèse, ou de la région ecclésiastique.

C'est-à-dire que le tribunal le mieux placé pour recueillir les éléments de preuve sera qualifié pour s'occuper du procès, ce qui évitera d'interroger des témoins par "commission rogatoire" et gagnera du temps.

Les trois juges nécessaires pour constituer le tribunal ne seront plus obligatoirement des prêtres. Un des juges pourra être un laïc (homme, est-il spécifié).

Les femmes peuvent exercer, pour la première fois, l'office de greffier.

A la place des deux sentences séparées et conformes, prononcées devant deux tribunaux (première instance et deuxième instance), le premier jugement pourra être confirmé "par simple décret" du tribunal d'appel (deuxième instance), et dans ce cas les époux pourront, sauf autre empêchement, contracter un nouveau mariage dans les dix jours qui suivent la publication du décret.

Le pouvoir de l'évêque local, ou de la conférence épiscopale, est accru. Non seulement le "recours à Rome" n'est-il plus possible en première ou seconde instance, car le consentement de l'évêque est toujours nécessaire, mais désormais, celui-ci pourra déclarer la nullité du mariage sans recourir à aucune procédure, lorsque l'existence d'un empêchement ou d'un vice de forme ne prêtera à aucun doute.

Les conditions actuellement en vigueur pour mettre en doute la validité d'un mariage restent inchangées. Cette précision a été donnée par l'Osservatore Romano peu après la publication du "Motu proprio" lequel, rappelle le journal du Vatican, "ne modifie en rien les positions de l'Eglise sur l'indissolubilité du lien conjugal. A la différence du divorce qui rompt une union valide, l'annulation se borne à constater que le mariage n'a jamais eu lieu".

En 1970, le tribunal de la Rote a prononcé 248 sentences matrimoniales, dont 180 concluant à une déclaration de nullité. Sur le plan des juridictions ecclésiastiques nationales, aux Etats-Unis 1,800 mariages ont été déclarés nuls (pour 450,000 divorces), en France, 37 (35,000 divorces); en Suisse 8 (4,700 divorces); en Allemagne, 308 (82,000 divorces); en Angletere, 20 (35,000 divorces); au Mexique, 15 (25,000 divorces); en Autriche, 14 (9,000 divorces).

(I.C.I. – 1-7-71)

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

Expulsés en 48 heures, les Pères Blancs répondent aux accusations

* Le 27 mai, les autorités portugaises du Mozambique faisaient savoir que tous les Pères Blancs (une quarantaine) devaient avoir quitté le pays en juillet. En fait, deux jours plus tôt, la police leur avait donné à tous quarante-huit heures pour partir.

Les conditions de ce départ précipité et, une fois de plus, les raisons fondamentales de la décision de ces missionnaires de ne plus continuer leur travail dans le pays ont été longuement exposées à Paris, le 8 juin, dans une conférence de presse donnée par leur supérieur régional du Mozambique, le P. Bertulli.

complicité de l'Eglise avec le régime colonial.)

Dès après le départ des Pères Blancs, le ministre portugais des affaires étrangères accusait ces missionnaires d'avoir détruit une mission avant de la quitter, et la Conférence épiscopale du Mozambique publiait une déclaration spéciale (1er juin) où elle affirmait, entre autres, ne pas croire que leur "décision (soit) dictée par un authentique esprit évangélique" et "savoir qu'elle a été prise sous l'influence de groupes de pression contre la volonté expresse de la majeure partie des membres au service de l'Eglise". Mais elle reconnaissait que la nouvelle de la "destruction" d'un mission était fausse.

Le Père Bertulli a montré l'impossibilité pour l'Eglise de prêcher l'Evangile et de servir les pauvres dans ce territoire portugais d'Afrique, en rappelant toute une série de faits: publication expurgée de l'encyclique "Pacem in terris"; entrave policière à la diffusion du message de Paul VI à l'Afrique; consigne de silence sur les maux du pays donnée aux missionnaires par la Conférence épiscopale; interdiction d'utiliser le dialecte africain dans la liturgie; accusations de communisme et de terrorisme contre les missionnaires défendant le droit des Africains chassées de leurs terres; expulsions de prêtres; emprisonnements et tortures de laïcs africains... et surtout silence de l'épiscopat devant tous ces faits.

"Notre geste est une protestation à l'intérieur de l'Eglise." (C'est-à-dire contre la

Le Conseil général des Pères Blancs avait déjà réfuté le 6 juin cette accusation, dans une réponse au ministre des Affaires étrangères. Et le 12, il répondait à la Conférence épiscopale en réaffirmant que la décision des Pères Blancs – prise librement et non sous le pression de qui que ce soit, et qu'ont approuvée la majorité des instituts missionnaires – est fondée sur des considérations de caractère religieux, comme l'exposait leur communiqué initial.

En même temps que les Pères Blancs a été expulsé l'ancien pro-vicaire de Beira, Mgr Duarte de Almeida. Depuis, Mgr Gasparri, de la Secrétairerie d'Etat, s'est rendu au Mozambique pour y étudier la situation.

(I.C.I. – 1-7-71)

Mariage en Saskatchewan

PICHE – BROOMFIELD

Le samedi 14 août avait lieu, à Assiniboia, le mariage de Claude Piché, fils de M. et Mme Paul-Emile Piché de Willow Bunch avec Mary Broomfield, fille de M. et Mme Edwin Broomfield d'Assiniboia.

La messe nuptiale fut chantée par M. l'abbé Lucien Rodrigue. La soliste était Mme Yvette Fauchon.

La dame d'honneur était Mme Marielle Dionne, soeur du marié. Les filles d'honneur, Mlles Veronica Scarrow et Claire Granger étaient accompagnées Omer Champigny et Larry Peters. La bouquetière était Denise Piché et le page, Alain Lavallée.

Après la cérémonie religieuse tous les invités se rendirent à Willow Bunch pour un souper, une réception et une soirée dansante à la salle de Mme E. Fontaine. Le gâteau et la table d'honneur étaient l'oeuvre de Mme Antonio Grégoire de Gravelbourg, tante du marié. M. Laurent Deblois agissait comme maître de cérémonie.

A leur retour de voyage de noce, les nouveaux époux demeureront à Willow Bunch où Claude est gérant du magasin Coop.

ÎLE-DES-CHÊNES

THE-BAZAR

Un thé-bazar aura lieu au Centre récréatif d'Ile-des-Chênes le dimanche 25 septembre, de 2 h à 5 h de l'après-midi. Il y aura aussi des comptoirs de tricots, couture, beaux-arts, pâtisseries, etc. Les enfants pourront se divertir au jeu de pêche, et des goûters seront servis tout au cours de l'après-midi. Bienvenue à tous.

La semaine du Football

Le Football organisé est-il fait pour les jeunes?

Pourquoi est-ce que des parents bénévoles insistent pour organiser les enfants au-dessous de dix ans? Ces enfants éprouvent un besoin naturel d'appartenir, de faire corps avec une équipe. Si nécessaire, ils formeront leur propre équipe de quartier pour s'y intégrer. Le football, dans lequel la sécurité devrait être le premier souci, concerne tous les parents. Le football pour enfants, sous la direction de L'Association Canadienne de Football Amateur est, avant tout, une organisation des loisirs et, en second lieu, une ligue sportive. Il est désirable que les adultes emploient le principe selon lequel la formation du caractère peut dépendre des efforts corporels appliqués aux sports. Gagner et perdre sont les leçons fondamentales que nous donne la vie et que nous retrouvons dans nos relations avec les enfants. Il faut bien se rendre compte que le programme a été établi pour les enfants et non pour servir de détente aux adultes. Si par notre programme, nous pouvons contribuer notre modeste part au développement moral, mental, émotionnel et physique de notre jeunesse, nous aurons alors atteint notre but.

Le juge Allan J. Fraser, du Tribunal pour Enfants et pour la Famille, dit: "J'ai suivi de très près les activités de la Ligue de Football pour Jeunes Garçons depuis ses débuts, et je suis impressionné par ce qu'elle a accompli. Non seulement nos enfants reçoivent un entraînement, dès leur jeune âge, dans la pratique du football, et cela sous la direction de moniteurs expérimentés, mais, ce qui est plus important encore, ils apprennent ce que signifie l'expression "Franc jeu", prise dans son sens le plus large. Et mon impression, obtenue de première main, est que la participation d'un enfant à ce programme, comme à d'autres activités sportives similaires, non seulement développe le caractère et la forme physique, mais, de plus, occupe une part considérable de son temps qu'il pourrait, autrement, employer à faire des sottises. Et je sais que, lorsque cela se produit, les conséquences qui en découlent peuvent affecter sérieusement tout l'avenir de l'enfant".

Jim Donlevy, moniteur chef de football de l'Université de l'Alberta dit: "Quel est le but du Football pour Jeunes Garçons? Faire d'eux des joueurs professionnels? Pas du tout. Le Football pour Jeunes Garçons existe dans le but de créer et d'encourager chez l'enfant l'amour du football en le faisant participer au sport.

Aller au-delà de cette conception est une prétention engendrée par un trop grand enthousiasme. Le football est un jeu complexe et très spécialisé ... un contact physique qui peut devenir violent même au niveau de jeunes enfants. Le fait que de jeunes garçons au-dessous de 14 ans jouent au football a été sérieusement mis en question par les éducateurs, les membres de la profession médicale et les experts en loisirs. Si le Football pour Jeunes Garçons doit justifier son existence, aux yeux de ces professionnels il faut que les moniteurs et les directeurs fessionnels il faut que les moniteurs et les directeurs qui en font partie aient une conception claire de la philosophie fondamentale du footleurs responsabilités envers la jeunesse qui leur est confiée".

Le problème que pose l'intensité de la rivalité chez les garçons au-dessous de quinze ans.

Au cours des dix dernières années, un nombre considérable d'études très jeu doit être structuré de telle sorte qu'il soit adapté quelques modifications apportées aux règlements, ces porels dans les sports chez les jeunes garçons de 10 à 14 ans. Quelques-uns des effets d'un jeu de football dans lequel la rivalité sportive est intense sont décrits comme suit par les experts:

1. Entre 10 et 14 ans, l'enfant passe par une période de croissance rapide. Il est à mi-chemin entre la maturité et l'immaturité. Ceci a pour résultat une certaine faiblesse physique, une certaine inadaptation et une ossification partielle des os, et aussi un stress mental et émotionnel commun à cet âge.
2. Les muscles fléchisseurs se développent aux dépens des muscles extenseurs, ce qui a pour résultat un déplacement de l'effort par rapport au poids. Cela affecte le développement des os; par exemple, interférence avec la fonction normale des jointures et asymétrie des membres. La plupart des orthopédistes sont convaincus que durant la période de 8 à 14 ans les enfants sont particulièrement délicats en ce qui concerne les blessures intéressant les os et les jointures.
3. Certains cardiologues font remarquer que, puisqu'il existe un manque de proportion entre le volume du coeur et la masse corporelle chez les adolescents, cela indiquerait une activité poussée au-delà des limites de la fatigue et jusqu'à l'épuisement.
4. L'attention, à cet âge, ne peut être soutenue que pendant une période assez courte. Dépassé ce laps de temps, le jeune garçon s'ennuie, ce qui rend contestable la pratique de longues séances d'entraînement, ou d'enseignement.

Tenant compte de ce qui précède, il est bon de se souvenir que les différences qui caractérisent chaque enfant à cet âge doivent être admises, et les moniteurs doivent adapter leur technique de façon à ce qu'elle réponde à ces dissimilitudes.

Les jeunes garçons qui jouent au Football Mineur ne sont pas des adultes en miniature. Leurs besoins, leurs désirs, et leurs motivations doivent être perçus comme différents de ceux des adultes. En dépit de ces considérations psychologiques et physiologiques, cependant, les jeunes garçons éprouvent un goût certain et un besoin organique pour une activité physique où dépenser leur énergie. Ils recherchent les aventures et les actions violentes, et ils aiment faire partie d'une "bande" ou d'une équipe; ils développent ainsi le grégarisme et l'esprit-de-corps. Il en résulte qu'ils jouent au football pour lui-même autant qu'avec l'équipe.

5. Il existe de grandes différences dans le degré de maturité que peuvent atteindre les enfants de cet âge. En fait l'âge chronologique n'est pas le facteur déterminant. La maturité physique peut être déterminée par un exament aux rayons X qui permet de juger du degré d'ossification du squelette. La classification basée sur l'âge ne donne pas, en conséquence, un groupe homogène.
6. Si beaucoup d'experts sont d'accord pour déclarer que la rivalité est un facteur essentiel pour faire qu'un enfant fasse plus tard un adulte équilibré, responsable, la divergence se centralise autour du caractère d'intensité que cette rivalité peut revêtir.

Les reponsabilités propres à l'organisateur et au moniteur.

1. La première des choses, pour un moniteur, c'est de connaître le jeu. Rien ne peut remplacer cela. Ce qui ne veut pas dire que les moniteurs doivent connaître les systèmes compliqués des diverses tactiques de défense, ou posséder au bout des doigts plusieurs plans d'offensive, mais plutôt qu'ils possèdent les connaissances fondamentales du sport. Le jeun doit être structuré de telle sorte qu'il soit adapté aux joueurs. Si modifier les règlements n'est pas une solution pour tous les problèmes particuliers au football il faudrait néanmoins que ce soit un sport qui ait un sens pour les jeunes, ce qui rendrait plus facile l'obtention du but poursuivi. On suggère que les organisateurs du football pour les jeunes garçons prennent en considération quelques-unes des idées suivantes: a) des administrateurs et moniteurs hautement compétents; b) un ballon plus petit; c) pas de chaussures à crampons; d) quelques modification apportées aux règlements, ces modifications répondant aux besoins des joueurs.
2. Il n'y a pas de substitut à un bon équipement. Si l'on garde présent à l'esprit les rapports médicaux concernant la vulnérabilité physique des enfants au-dessous de 15 ans, l'achat et l'entretien de l'équipement doit être le fait de personnes compétentes.
3. Le désir de vaincre doit être maintenu dans une perspective normale. L'opinion de l'A.C.F.A. est que les jeunes joueurs ne possèdent pas une compréhension totale de ce que signifie "se préparer au combat" ou "payer le prix". Ils veulent jouer, tout simplement. Vaincre est important, mais ce n'est pas là le but. La défaite demande beaucoup de compréhension et de patience de la part de l'instructeur. Donner à l'enfant la possibilité de jouer et, par là, contribuer au développement de son caractère; lui montrer que ce qu'il fait ne vous est pas indifférent par des démonstrations d'intérêt de votre part; en fait, vous engager envers lui, c'est là la chose importante. Vous pouvez transformer la défaite en victoire.

Il y a vingt ans, Nixon et Cozens déclarèrent ce qui suit. Cela résume les responsabilités encourues par les adultes en ce qui concerne le football pour jeunes garçons, et ces remarques sont encore parfaitement pertinentes aujourd'hui. "Les rencontres sportives contrôlées, qui impliquent l'émulation et la rivalité, non seulement répondent aux besoins profonds d'expression que ressentent les jeunes garçons, aussi bien sur le plan mental que sur le plan physique et émotionnel, mais encore ces activités sont si profondément liées aux émotions humaines qu'elles revêtent une importance capitale pour la formation du comportement moral et social de l'individu... Les compétitions sur lesquelles ne s'exerce aucun contrôle sont, par contre, un danger corporel pour ceux qui y prennent part. L'intense sentiment de rivalité amène les individus à oublier leur sécurité personnelle et conduit les enseignants et les instructeurs à condamner de tels sacrifices inutiles. La gloire qui est celle du vainqueur, et le profond sentiment, par ailleurs injustifié, de défaite et d'inutilité que ressent le vaincu, ont un effet regrettable sur la personnalité et trouble le sens des valeurs. La tension émotionnelle commune aux compétitions sportives est malsaine et va à l'encontre d'une vie émotionnelle normale." Il ne fait aucun doute que le football "organisé" offre à nos jeunes gens les conditions nécessaires pour qu'ils retirent du football plaisir et satisfaction. Le football organisé peut fournir les directives voulues pour la formation du caractère et la sécurité de notre jeunesse. Le football joué par des équipes incontrôlées de quartier est potentiellement dangereux. On sait bien que la plupart des jeunes enfants qui s'adonnent au football dans de telles conditions n'ont que des équipements inadéquats.

N.-D.-de-Lourdes

M. et Mme Joseph Deroche fêtent 50 ans de mariage

Samedi dernier, 28 août un nombre imposant de parents et amis se réunissaient à Notre-Dame-de-Lourdes pour rendre hommage à M. et Mme Joseph Deroche, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

La fête débutait par une messe d'action de grâces présidée par Monsieur le curé Roy, accompagnée de M. l'abbé Adélard Couture. On remarquait au choeur le Père Simon Nivon qui a connu depuis toujours les jubilaires.

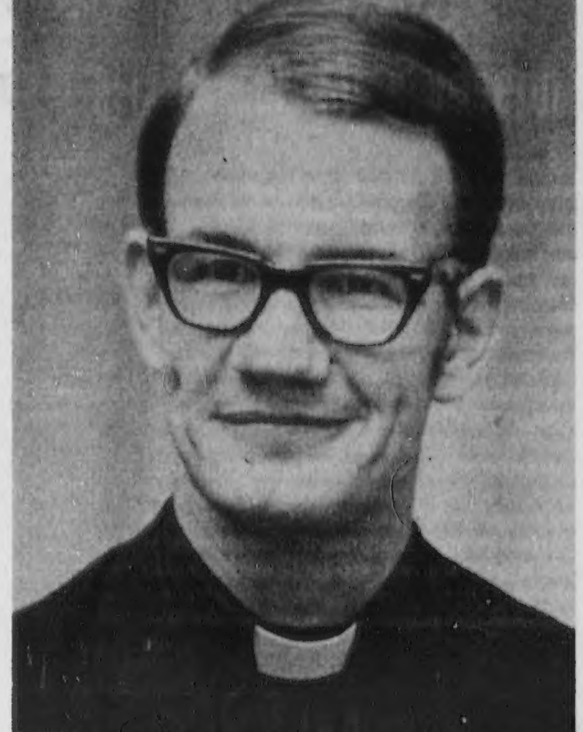
Il y eut ensuite, un banquet préparé en la salle paroissiale, par les Dames de la paroisse et présidé par l'un des fils de M. et Mme Deroche, Robert. Le second fils, Georges, venu d'Edmonton avec sa famille, présenta une adresse, et l'aîné des petits-enfants exprima à son tour, les voeux des petits-enfants réunis.

L'abbé Adélard Couture fit ressortir pour sa part, le travail généreux qu'avait apporté M. Deroche à toutes les bonnes causes mais plus particulièrement à la fondation des Caisses Populaires et de la Centrale.

M. Roland Couture, directeur de CKSB, félicita M. et Mme Deroche et remercia M. Deroche, membre à vie au conseil d'administration de Radio St-Boniface, pour les nombreux services qu'il avait rendus lors de la fondation et tout au cours des derniers 25 ans d'existence de CKSB.

Plusieurs amis et parents des paroisses avoisinantes étaient présents: entre autres, M. et Mme Louis Heiget de St-Claude, M. et Mme Reynald Labossière de St-Léon. Des souhaits furent adressés aux jubilaires par le Premier Ministre du Canada, M. Pierre Elliot Trudeau, et par de nombreux amis et parents qui n'avaient pu se joindre en personne à cette fête familiale.

À Ste-Rose-du-Lac



Premier prêtre Oblat ordonné à Ste-Rose

Le Père Armand Le Gal, O.M.I., a été ordonné prêtre en l'église paroissiale de Ste-Rose-du-Lac samedi dernier. Le cardinal George-Bernard Flahiff, C. S.B., archevêque de Winnipeg, présidait à la cérémonie; il était accompagné des Pères Arthur Lacerte, O. M.I., provincial des Oblats du Manitoba, et du P. Gérald Wiesner, O.M.I. supérieur du Scolasticat de Battleford, ainsi que d'une trentaine de prêtres.

Le Père Le Gal est le premier prêtre oblat originaire de Ste-Rose-du-Lac. Il est le fils de feu François Le-Gal et de Mme F. Le Gal de Metley. Il est âgé de 26 ans. Il fit ses études secondaires au Collège Mathieu de Gravelbourg. Entré chez les Oblats de Marie-Immaculée de la Province du Manitoba en 1965 il termine en ce moment ses études théologiques au Scolasticat St-Charles de Battleford, en Saskatchewan.

À La Broquerie

VISITE AU JAPON

La Broquerie (DNC) — Une vingtaine de jeunes japonais se sont rendus à La Broquerie la semaine dernière afin de visiter un village canadien-français.

Le village de La Broquerie a vraiment été l'endroit préféré des visiteurs, et surtout cet été.

Une vingtaine de Japonais sont allés visiter le village de La Broquerie. Ceux-ci étaient accompagnés de la présidente de l'association des voyages-échanges, Mlle Kondo et du coordonnateur du Japon depuis 15 ans, le P. A. Fortier.

A leur arrivée, M. Oscar Gagnon, au nom du préfet M. G. Boily et M. Yves Lord, président de la jeune Chambre de commerce, leur souhaita la bienvenue. Les visiteurs se sont ensuite rendus au Chalet où ils ont exécuté deux chants dédiés aux personnes âgées. Ils ont également visité l'église, la cour à bois des frères Choiselat, les moissons des frères Vielfaure. Après une courte réception à l'hôtel du village, ils ont eu l'occasion de visiter les fermes des frères Nadeau, A. Frechette, et les porcheries.

Les visiteurs ont été invités à un souper à la canadienne préparé par M. et Mme J. L. Lord.

Avant de partir pour Vancouver, les visiteurs ont reçu un cendrier souvenir de La Broquerie. Le P. Fortier et Mme C. Labossière, coordonnatrice du voyage-échange ont remercié les gens de leur aimable hospitalité En guise de remerciement, le groupe exécuta à nouveau trois chants avant de quitter La Broquerie.

INVITATION SPÉCIALE

Les paroissiens vous attendent tous sans exception pour le souper paroissial, puisque tous savent que des mets délicieux sont servis chaque année. Cette année il y aura de bonne boulettes à la canadienne, du vin rosé, de la dinde à la chair tendre et de la farce sans pareil. N'oubliez pas la date: le 26 septembre, de 3 h à 8 h 30 p.m.

VISITEURS

M. et Mme Engelbert Rocan et leur fils, Paul, sa femme et leurs enfants de Hull, Qué., étaient de passage chez leurs parents.

COURS SPÉCIAL

Mme Gérard Kirouac a suivi un cours de formation d'une semaine dans le Louvetisme, à Saint-Roch de Mékinac. Elle était accompagnée de son mari et leurs enfants. Ils en profitèrent pour visiter des parents et amis de Québec, ainsi que des cousins de Capescasin, en Ontario.

M. l'abbé Louis-Philippe Jean a représenté les guides et les jeannettes comme aumônier, lors du congrès Rallye tenu à St-Jérôme, Qué. Mme Hermance Granger représentait les guides du diocèse de St-Boniface à ce même congrès.

St-Jean-Baptiste

M. L'ABBE DAVID ROY HOSPITALISE

St-Jean-Baptiste (DNC)

Les gens de la paroisse de St-Jean-Baptiste souhaitent un prompt rétablissement à leur curé, M. l'abbé David Roy hospitalisé à l'Hôpital Général de St-Boniface.

STE-AGATHE

Améliorations et fêtes

Le village de Ste-Agathe bouillonne d'activités de ce temps-ci puisque l'on est en train de refaire la rue principale qui sera ensuite pavée; d'améliorer les rues secondaires et de construire un nouvel hôtel dont les travaux avancent rapidement.

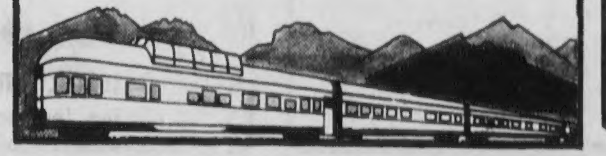
M. Arthur Péloquin est de retour chez lui après un séjour à l'hôpital.

M. Albert Lécuyer, patient à l'hôpital général de Winnipeg, se remet bien lentement ainsi que Mme Roger Lemoine et Mlle Marie-Joseph Lapalisse patientes à l'hôpital de Morris.

Un shower en l'honneur de Mlle Elaine Phaneuf eut lieu au Centre Culturel le mercredi 8 septembre. L'héroïne du jour reçut de nombreux cadeaux utiles et agréables et est bien reconnaissante envers toutes les dames présentes à cette soirée.

RECTIFICATION

Nous nous excusons de l'erreur qui s'est glissée dans les bas de vignette de notre reportage sur la visite de France-Canada la semaine dernière. On aurait dû lire le Dr LORRIAUX et non pas "Lorricaux".



LA COMMISSION MANITOBAINE DES DROITS DE L'HOMME

annonce qu'il y aura des

AUDIENCES PUBLIQUES

Le mercredi 22 septembre 1971
à 10 h du matin
Salle 254 — Palais Législatif

Ces audiences ont pour but de permettre à toute personne ou groupe de personnes de soumettre leurs vues sur la Loi des Droits de l'Homme ou sur tout autre problème relatif aux Droits de l'Homme.

La Commission Manitobaine des Droits de l'Homme (Manitoba Human Rights Commission) administre la Loi des Droits de l'Homme qui interdit, dans le domaine du logement, de l'emploi, des services publics, de la participation syndicale et des contrats syndicaux, toute discrimination basée sur la race, les croyances, la couleur, la religion, la nationalité, les ancêtres ou le lieu d'origine.

La discrimination d'après le sexe est interdite dans les emplois et les contrats.

Les personnes ou groupes de personnes qui veulent soumettre des présentations sont priées d'en avertir la MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION, au Palais Législatif, Winnipeg, le lundi 20 septembre 1971 au plus tard. Si possible, les mémoires écrits devraient être soumis d'avance.

On a prévu des audiences semblables pour Le Pas, Flin Flon, Thompson et Churchill. On en annoncera les dates d'ici peu.

Pour plus de renseignements s'adresser à: Trevor W. Berry, Executive Secretary; 946-7716 ou 946-7979.

Action législative et autres mesures officielles

Bilinguisme actuel au Canada

Depuis la publication d'un rapport préliminaire, plusieurs gestes concrets ont été posés, influant par le fait même sur l'état du bilinguisme dans le pays tout entier. Le plus important de ces faits est sans nul doute l'adoption de la loi concernant le statut des langues officielles du Canada, par le gouvernement fédéral en juillet 1969, loi qui entra en vigueur au mois de septembre de la même année. De plus, certaines lois, reconnaissant de plusieurs façons le statut des langues officielles, ont été votées par certaines provinces. Ces lois sont énumérées ci-dessous:

1. février 1968 – A la conférence fédérale-provinciale, il fut résolu et adopté que les francophones (canadiens français) demeurant hors du Québec devraient avoir les mêmes droits dont jouissent les anglophones (English-speaking Canadians) demeurant dans la province de Québec. Ces droits seraient garantis par la constitution, les provinces en ayant accepté le principe.

2. février 1968 – A cette même occasion, le premier ministre de l'Ontario annonça la formation de quatre commissions d'enquête (Task Forces) dans le but d'examiner les usages linguistiques dans l'administration provinciale et municipale, la fonction publique et les tribunaux. Les rapports de ces commissions ont été publiés depuis.

3. février 1968 – L'assemblée législative de l'Ile-du-Prince-Edouard adopte le principe permettant l'usage du français comme langue des débats à l'assemblée législative de cette province.

4. mars 1968 – La province de Terreneuve permet l'usage du français comme langue des débats à l'assemblée législative de cette province.

5. mars 1968 – Le parlement du Nouveau-Brunswick endosse le principe que l'anglais et le français sont des langues officielles de cette province.

6. juillet 1968 – Une motion présentée à l'assemblée législative de l'Ontario est adoptée stipulant que: Les députés, en droit, peuvent s'adresser à la chambre dans les deux langues officielles du Canada.

7. décembre 1968 – Le gouvernement du Nouveau-Brunswick publie un livre blanc annonçant son intention d'adopter les langues officielles du Canada, le français et l'anglais, comme langues officielles à l'assemblée législative, à la fonction publique et dans les écoles. La loi des langues officielles du Nouveau-Brunswick fut adoptée en 1969 et ratifia ces propositions.

8. janvier 1969 – Les lois 140 et 141 permettant la mise sur pieds d'écoles primaires et secondaires dans lesquelles la langue française serait la langue première d'enseignement furent adoptées et mises en vigueur.

9. novembre 1969 – La province de Québec adopte le bill 63 qui entre autres, assure que les élèves anglophones pourront avoir une connaissance pratique de la langue française et confirme le droit qu'ont les parents de choisir la langue d'enseignement pour leurs enfants. Cette loi fut mise en vigueur en juillet 1970.

10. décembre 1969 – Le premier ministre du Manitoba annonça que son gouvernement avait l'intention de passer une loi permettant l'usage du français, comme langue d'enseignement à partir de la maternelle jusqu'à la dernière année d'études secondaires (grade XII) sans aucune restriction et également, que cette loi viserait à augmenter et ce pour tous les étudiants, les chances d'apprendre l'autre langue officielle (le français). Cette loi abolirait les limites de 50% imposées aux français comme langue d'instruction pour certaines matières. Ces limites avaient été mises en place par le gouvernement de Duff Roblin en 1967. La loi 113 sur l'éducation fut adoptée en juillet 1970.

11. Bien que d'autres provinces n'ont pas encore légiféré sur le statut des langues officielles, elles ont vu à ce que certains accords d'ordre administratif et légal soient effectués, particulièrement dans le domaine de l'éducation, ceci afin de fournir le plus grand nombre d'occasions d'étudier et d'apprendre le français.

A date, le gouvernement de la Colombie-Britannique n'a rien fait en matière de promotion ni de législation pour le français dans cette province.

En Saskatchewan, les règlements scolaires permettent aux divisions scolaires de donner des cours où la langue d'instruction est le français jusque dans une proportion de 25% durant la première année du niveau primaire (grade 1). Ce pourcentage décroît graduellement jusqu'au niveau de la douzième année où les cours sont enseignés alors exclusivement en anglais.

En Alberta, il est survenu certains changements dans les règlements scolaires, mais ceux-ci ne reflètent pas les recommandations du livre II de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme en ce qui a trait à l'enseignement en français pour les francophones. En bref, les règlements permettent l'usage du français comme langue d'instruction au niveau primaire et secondaire (grade I au grade XII) jusque dans une proportion de 50%. En juillet de 1971, le gouvernement de M. Harry Strom, a annoncé son intention de reconnaître d'autres langues, outre le français et l'anglais, comme langues officielles dans la province de l'Alberta.

Enfin, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a nommé un tribunal des hautes études bilingues, tribunal qui a pour mission d'enquêter sur les besoins actuels et futurs en terme d'éducation bilingue pour les acadiens. Entre autres, ce tribunal a fait les recommandations suivantes: Que les districts de Digby-Yarmouth et Richmond-Inverness soient districts bilingues; que l'on établisse un collège communautaire bilingue et que l'on offre un meilleur entraînement pédagogique pour les professeurs de langues et que l'on voit à l'établissement de cours d'éducation des adultes, en français, là où il y a une demande suffisante.

Au niveau fédéral, le Secrétariat d'Etat a tenté d'encourager le bilinguisme par un fonds d'aide de $300,000,000. Cinquante millions ont été versés en 1969-1970, afin d'aider les provinces à défrayer les coûts additionnels suscités par l'enseignement dans les deux langues (voir le Hansard, 6 novembre 1969). Le Secrétariat d'Etat a aussi établi un fonds d'aide de 1.3

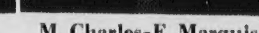
suite à la page 20

BCN

NOMINATIONS AU CONSEIL



M. Michel Baribeau



M. Charles-E. Marquis, ing

La BCN est heureuse d'annoncer la nomination de MM. Michel Baribeau et Charles-E. Marquis au Conseil d'administration de la Banque.

M. Michel Baribeau est président et gérant général adjoint des Industries Baribeau Inc., vice-président de Baribeau & Fils Inc. et administrateur de Télévision de Québec Ltée, de CHRC Limitée et de Radio Laval Inc. (CKLM).

M. Charles-E. Marquis, ingénieur, est associé de la firme Beaudet-Marquis et président de Frs. Marquis Limitée et des Immeubles Laurier Inc. en plus d'être administrateur de plusieurs autres sociétés.

labyrinthe roro

TITRE: CAMPING ET VANCANCES
No 37 Références No 87
HORIZONTALEMENT: corde, auto, terrain, chaloupe, site, forêt, pédalo, natation, été, repos, train, vue, abri, rive, relais.
VERTICALLEMENT: départ, pré, bûche, ondée, poêle, trajet, excursion, nage, air, tente, évadé, camp, roro, saine, roro, visa, canot, tournée.

AVIS IMPORTANT

TARIFS DES AVIS DE DÉCÈS ET DES FAIRE-PART DE FIANÇAILLES ET DE MARIAGE

On est prié de noter qu'à compter du 14 avril 1971 LA LIBERTE ET LE PATRIOTE exigera un tarif pour la publication des avis de décès, des faire-part de fiançailles et de mariages et des compte-rendus de funérailles ou de mariage.

Cette décision a été prise à la suite de consultation auprès d'experts en publication. De nos jours, aucun journal, quelle que soit sa situation financière, n'a les moyens de publier gratuitement les avis de décès, les notices nécrologiques et les faire-part.

TARIFS

AVIS DE DÉCÈS: $2.00 ($5.00 avec photo).
FAIRE-PART DE FIANÇAILLES: $2.00 ($5.00 avec photo).
FAIRE-PART DE MARIAGE: $2.00 ($5.00 avec photo).
COMPTE RENDU DE MARIAGE OU DE FUNÉRAILLES: 50 ¢ le pouce colonne.

Haywood

Depuis quelques années les gens de Haywood avaient constaté que la salle communautaire ne répondait pas besoins. Ils ont exprimé leurs désirs d'agrandir.

Le curé de Haywood M. l'abbé Florent Labonté a contacté les autorités du diocèse de St-Boniface qui n'ont pas tardé à agir en envoyant $5000.

Avec ce montant, on projète d'allonger la salle actuelle de 40 pieds et d'effectuer d'autres rénovations.

La salle communautaire est la propriété de la paroisse St-Denis à Haywood.

DÉCÈS

M. Cyprien SAVARD

A l'hôpital général St-Boniface, est décédé, le 31 août 1971, M. Cyprien Savard, époux de Denise Verrier, de La Broquerie. Des prières furent récitées au salon funéraire Desjardins. Ensuite, la dépouille mortelle fut transportée en l'église de La Broquerie. Le service funèbre fut célébré le 3 septembre en l'église paroissiale par l'abbé Rosaire Lambert, assisté à l'autel par les servants Norbert Gamache, Bertrand Savard et Gilles Piché. Les chants furent exécutés par la chorale, accompagnée à l'orgue par Mme M. Balcaen.

Les porteurs était MM. Raymond et Gilles Savard, Phillipe Lambert, Guy Verrier, Raynald Gamache et Gérard Rougeau, tous neveux du défunt.

Fils de pionniers, M. Savard est né à La Broquerie le 16 septembre 1904. Le 2 janvier 1935 il épousait Mlle Denise Verrier de La Broquerie. Il fut pendant quelques années au service du Canadien National pour ensuite devenir propriétaire de la ferme paternelle où il demeura 32 ans. En 1948, M. Savard se voyait attribuer par le Ministère d'agriculture, le titre de champion des producteurs de lait de la province, il reçut un trophée avec l'inscription: Roi du lait. Retiré depuis 1964 M. Savard avait supporté avec sérénité et régignation les épreuves de la maladie. Comme le disait l'abbé Lambert dans son homélie de circonstance: "Il était un homme charitable et bon chrétien."

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; six fils, Armand, Gabriel et Antoine, de St-Boniface, Ernest, David et André de La Broquerie; une fille (Georgette) Mme J. Wanlin, de St-Boniface; 12 petits-enfants; six frères, Joseph, de Californie, Basile, de Hamilton, Jean-Louis, Alphonse et Paul, de St-Boniface, et Georges de La Broquerie; quatre soeurs, Mme Anna Rougeau, Mme Georgina Lambert, Adèle, de St-Boniface, et Mme Victor Gamache de La Broquerie.

REMERCIEMENTS

SAVARD (Cyprien) – La famille Savard désirent remercier sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par leur assistance aux prières et aux funérailles, envois de cartes de condoléances et de fleurs ou de toute autre façon à l'occasion du décès de M. Cyprien Savard. Un merci spécial aux gardes-malades, aux religieuses, à M. l'abbé R. Lambert et aux personnes qui ont servi le goûter après les funérailles.

Nominations de hauts fonctionnaires du Bien-Être Social

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro a annoncé le 30 août dernier la nomination de quatre sous-ministres adjoints dont un adjoint principal. C'est le prélude d'un certain nombre de changements dans l'organisation du secteur Bien-être social au ministère.

M. Jean-Baptiste Bergevin devient sous-ministre adjoint principal; M. J. A. Blais est nommé sous-ministre adjoint à la Sécurité sociale; M. J.E. Osborne devient sous-ministre adjoint à la Recherche, à la Planification et à l'Evaluation du Bien-être social; M. R.B. Splane est nommé sous-ministre adjoint aux Allocations sociales et Services.

Né à Québec, M. Bergevin a obtenu une maîtrise en économique de l'Université Laval en 1946. Depuis 1969 il occupait le poste de sous-ministre adjoint aux Affaires indiennes et esquimaudes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Fort de sa vaste expérience comme fonctionnaire fédéral, M. Bergevin fit partie de la Commission de l'aide technique des Nations Unies où il participa à l'établissement d'un système de comptes nationaux, ainsi qu'à la préparation d'un plan d'expansion économique pour la Tunisie. Il occupa également divers postes au sein du gouvernement provincial à Québec, notamment ceux de directeur du Bureau de la statistique du Québec, de directeur du Bureau des recherches économiques, de sous-ministre adjoint de l'Industrie et du Commerce de sous-ministre adjoint de l'Agriculture et de la Colonisation et chargé de l'application de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles.

M. Blais était jusqu'à aujourd'hui directeur général de la Sécurité sociale. Né à Québec, il fit ses études à l'Académie commerciale Membre de la marine canadienne, il servit au Canada et outre-mer pendant la Deuxième Guerre mondiale. C'est avec le grade de Commandant qu'il prit sa retraite en 1946 et par la suite, il entrait au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social comme directeur adjoint des allocations familiales.

Natif de Hamilton (Ont.), M. Osborne était directeur de la Recherche et de la Statistique au moment de sa nomination. En 1951 il est entré au service du ministère en qualité d'économiste. Auparavant il faisait partie du Collège de Waterloo et de l'Université McMaster. Avant de devenir directeur de la Recherche et de la Statistique, M. Osborne était conseiller ministériel en administration hospitalière au niveau de l'assurance médicale. Il a travaillé au sein de plusieurs organismes nationaux et internationaux et a participé à l'élaboration du Régime de pensions du Canada.

M. Splane est natif de Calgary et était directeur général de l'Assistance sociale lors de sa nomination. Ancien pilote de l'A.R.C., il est diplômé de l'Université McMaster et a fait sa thèse en histoire moderne et en service social à l'Université de Toronto et l'Ecole d'économie de Londres. M. Splane est entré au service du Ministère en 1952, à titre d'économiste, et devint plus tard chef de cabinet du sous-ministre fédéral du Bien-être social et directeur de l'Assistance-chômage.



La Society for Crippled Children and Adults (SCCA) du Manitoba vient de lancer une campagne de souscription assez originale. Elle l'a appelée "Buck-a-cup" ("Une-piastre-la-tasse). Il s'agit, d'une vente de macarons et de cartes, dans la plupart des restaurants de la province, au prix d'un dollar. Cette campagne durera jusqu'au 21 septembre. Ce jour-là tout client portant un macaron se fera servir une tasse de café gratuitement, dans n'importe quel restaurant qui participe à la campagne. Ci-dessus, Hildegarde Kohli de l'hôtel Sonesta vend le premier macaron "Buck-a-cup" au lieutenant-gouverneur W.J. McKeag. Les recettes de la campagne aideront la SCCA à agrandir son édifice du 825, rue Sherbrook à Winnipeg. (Photo Hugh Allan).

Étude sur les pneus — Hiver 1971

Bien que les pneus à crampons, les chaînes à pneus et le sable sur la glace apportent une aide efficace au conducteur lorsque la température est voisine du point de congélation, ils ne donnent pas plus de protection que les pneus routiers ordinaires lorsque le mercure approche de zéro Fahrenheit.

Voilà l'une des conclusions principales qui se dégagent du rapport intitulé "Etude sur les pneus — hiver 1971", que le Conseil canadien de la sécurité a rendu public aujourd'hui.

"Le Conseil est d'avis que cette étude a apporté des renseignements nouveaux et très utiles sur les techniques de conduite en hiver, a déclaré M. J.C. Thackray, président du CCS. Elle démontre de façon probante que rien ne saurait remplacer la prudence et l'adresse du conducteur dans les conditions difficiles auxquelles nous devons faire face en hiver."

Sur la glace vive et sur la glace sablée, à des températures s'échelonnant du point de congélation à 5 degrés sous zéro, on a mesuré les distances d'arrêt ainsi que la tenue de route au cours des changements de voie, de véhicules munis de pneus routiers ordinaires, de pneus d'hiver, de pneus d'hiver à crampons et de chaînes à pneus. On a effectué également, sur la glace vive et sur la neige fermement tassée, des essais concernant la traction au démarrage.

La présence de sable sur la glace réduit, de façon significative, "la distance d'arrêt" des voitures, quels qu'aient été les pneus ou les accessoires utilisés. Mais la friction due au sable devient insignifiante quand une baisse de la température (à 10 degrés Fahrenheit) rend la glace plus dure.

Sur la glace vive, à des températures approchant du point de congélation, des chaînes à pneus et des pneus d'hiver à crampons aux quatre roues ont apporté la réduction la plus significative dans les distances d'arrêt, en comparaison de pneus routiers ordinaires ou de pneus d'hiver. Mais cette amélioration disparaissait à mesure que la température approchait de zéro.

En comparaison de pneus routiers ordinaires, les pneus d'hiver n'ont pas réduit la distance d'arrêt sur la glace vive. On a même constaté que, à des températures voisines du point de congélation, les véhicules munis de quatre pneus d'hiver mettaient plus de temps à s'arrêter que ceux qui étaient munis de pneus ordinaires.

tenue de route dans les changements de voie" ont démontrer que, sur la glace vichargés de superfluités et d'ambiguïtés, sinon de sens, des voitures munies de quatre pneus d'hiver à crampons peuvent exécuter des changements de voie à des vitesses plus élevées (d'environ 50%) que des voitures munies de pneus routiers ordinaires ou de pneus d'hiver sans crampons. Ces essais ont été effectués à deux vitesses différentes, toutes deux relativement basses.

Cette fois encore, les avantages ont disparu à des températures voisines de zéro. Des pneus à crampons posés aux roues arrière seulement n'ont apporté aucune amélioration. A des températures voisines de zéro, ils ont même été moins efficaces que des pneus routiers ordinaires.

Au cours des essais concernant "la traction au démarrage" sur la glace vive, on a constaté que les chaînes à pneus avaient le plus de prise, et que des pneus à crampons posés aux roues arrière seulement venaient en second. Des pneus à crampons posés aux quatre roues avaient un peu moins de traction.

Au cours des essais effectués sur de la neige si fermement tassée que les pneus n'y laissaient aucune empreinte, on a constaté que, en comparaison de pneus routiers ordinaires, les pneus d'hiver n'apportaient aucune amélioration de la traction au démarrage. Ce sont les chaînes à pneus qui ont eu le plus d'effet. Sur cette surface, les pneus d'hiver à crampons n'ont offert aucun avantage sur les mêmes pneus dépourvus de crampons.

Le Conseil Canadien de la sécurité a entrepris cette étude avec la collaboration du Ministère fédéral des Transports, du Ministère des Transports et Communications d'Ontario et du Ministère de la Voirie du Québec. Les essais ont été réalisés par la firme Damas and Smith Limited, ingénieurs-conseils, sur le Lac Timiskaming, à 300 milles au nord de Toronto.

Conseil Canadien de la Sécurité

PRET DE $73,332 POUR L'EPURATION DES EAUX

Le ministre fédéral chargé des Affaires Urbaines, M. Robert Andras, a approuvé la semaine dernière un prêt de $73,332 consenti à la Corporation Métropolitaine de Winnipeg pour l'exécution d'un programme d'épuration des eaux vannes. Ce prêt servira à la construction d'un égout principal de 2,275 pieds de longueur dans le secteur du Parc Windsor.

Accordé selon les dispositions de la Loi nationale sur l'habitation, ce prêt dont le terme est de 30 ans a été estimé d'après le coût total du projet, soit $110,000.

Pour tout programme qui est terminé au plus tard le 30 mars 1975 la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement renoncera au recouvrement de 25% du principal du prêt et de 25% de l'intérêt couru à la date de son achèvement.

"Expérience créditiste"

Les Etats-Unis ont mis à l'épreuve, à l'échelle internationale, la doctrine créditiste: ils ont fait fonctionner la planche à billets et ont, au cours des années, inondé les pays occidentaux de papier vert.

Ils l'ont fait de connivence avec la majorité de leurs partenaires qui, tous, explent maintenant pour cette expérience, même ceux qui en étaient les plus farouches adversaires, comme c'est le cas pour la France.

Ils l'ont fait avec la caution de maints économistes réputés pour les théories du major Douglas appliquées à l'échelle nationale.

L'inévitable s'est produit: après l'inflation et les énormes vagues de spéculation qui ont ébranlé le système, la fiction a cédé devant la réalité, le mythe du dollar est démoli.

Le paradoxe est qu'avec tous ces milliards de dollar-papier qu'ils ont déversés à l'étranger à la faveur de déficits constants, les Américains ont acheté une partie importante de la réalité économique de leurs voisins et, forts de cette puissance accrue, ne sont pas en si mauvaise posture pour leur imposer un nouveau système qui serait encore à leur avantage.

Yvan BOULANGER
(Le Devoir, 20-8-71)

Le directeur-gérant de LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE chez les HEBDOS DU CANADA

Le directeur-gérant de LA LIBERTE ET LA PATRIOTE M. Gérald Dorge vient d'être nommé membre du conseil d'administration des HEBDOS DU CANADA. Cette association regroupe 70 hebdomadaires de langue française du Québec ainsi que les hebdomadaires des minorités francophones des Maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

En nommant un administrateur "hors du Québec", les HEBDOS DU CANADA ont voulu concrétiser davantage le caractère national de leur association et leur désir de voir s'accentuer les relations avec les hebdos des minorités françaises au Canada.

M. Dorge a participé au Conseil d'administration lors du congrès des Hebdos qui s'est tenu à Québec de jeudi à vendredi dernier.

A la suite d'études auprès des moyens d'information dans les milieux francophones hors du Québec et compte tenu de l'aide que les gouvernements semble disposés à apporter à ces moyens d'information, les HEBDOS DU CANADA ont décidé d'accorder une attention spéciale aux hebdos d'expression française publiés dans les autres provinces canadiennes. Ils ont constitué à cet effet un "comité d'aide technique aux hebdos francophones".



M. Gérald DORGE

Le CN annonce des tarifs réduits pour les personnes âgées

MONTREAL – Les personnes de 65 ans et plus pourront voyager à des tarifs réduits de 25 pour 100 dans les trains du Canadien National, certains jours, à compter du 2 octobre prochain. Voilà ce qu'a annoncé mercredi dernier la direction des ventes et services voyageurs du CN.

Les tarifs réduits s'appliqueront à tous les citoyens de 65 ans ou plus, détenteurs d'une carte spéciale d'identité, et aux voyages commençant un jour Rouge du programme tarifaire Rouge-Blanc-Bleu de la compagnie.

Dans chaque cas, le tarif jour Rouge simple de voiture coach ne doit pas être inférieur à $9 et on pourra faire ses réservations à l'avance pour sa place à prix réduit. Pour les voyages en voitures-lits, le siège coach se vendra à prix réduit et la place couchée au tarif régulier.

La carte d'identité coûte $3 et on se la procure à tous les bureaux des billets du CN.

Les tarifs réduits sont destinés à faciliter les voyages aux Canadiens d'un certain âge et à revenu fixe et à leur rendre accessibles les déplacements par train, a déclaré M. Alexandre Olynyk, directeur général, ventes et services voyageurs, en annonçant la nouvelle.

Bilan de la BCN

L'actif total de la Banque au 31 juillet 1971 s'établissait à $2,100,281,000 par rapport à $1,815,983,000 pour la période correspondante de l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 15.7%.

Dans ce rapport intérimaire envoyé à ses actionnaires, la Banque Canadienne Nationale rapporte un bénéfice net de $4,869,621, soit l'équivalent de 75.8 cents l'action, à rapprocher de $4,994,764 ou 83.2 cents l'action pour le même période de l'an dernier.

En présentant ce rapport, le président de la Banque Canadienne Nationale, Monsieur Louis Hébert, a signalé que les résultats d'opérations pour les neuf mois écoulés au 31 juillet étaient inférieurs à ceux de la période correspondante de l'an dernier. Par contre, a-t-il mentionné, les résultats du trimestre terminé le 31 juillet accusaient une avance sur ceux rapportés l'an dernier à la même date et étaient nettement supérieurs au premier et au deuxième trimestres de l'année en cours.

Une Commission d'aménagement du lac Winnipeg

Le ministre provincial des Mines, des Ressources naturelles et de l'Environnement, M. Sidney Green, vient d'établir une commission spécialement chargée de l'aménagement des ressources que renferme le lac Winnipeg, le Lake Winnipeg Management Board.

Selon M. Green, c'est la première fois dans l'histoire du Manitoba et peut-être même du Canada que l'aménagement d'une réserve d'eau n'est pas soumise à la juridiction exclusive d'une société hydro-électrique.

En effet, la nouvelle commission est constituée de représentants non seulement de Manitoba Hydro mais aussi des ministères de l'Agriculture, du Tourisme, des Mines et des Ressources naturelles, des Affaires municipales et de la Commission manitobaine responsable des eaux provinciales.

M. J.C. Weldon, directeur du secrétariat de planification auprès du Cabinet provincial, sera le président de la nouvelle commission.

"Le Coin du Bricoleur"



MUR DE RANGEMENT

Une cloison intérieure à colombage dans une maison occupe un espace valable. Ce mur de rangement a été conçu pour utiliser cet espace. On a utilisé un contreplaqué rainuré à fini décoratif pour appuyer les tablettes et les petits éléments de rangement installés dans des rainures à diverses hauteurs. Ces rainures forment un motif visuel décoratif qui s'harmonise facilement au décor contemporain.

"Le Coin du Bricoleur"
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Faites-moi parvenir les devis et dessins du Plan no de bricolage.

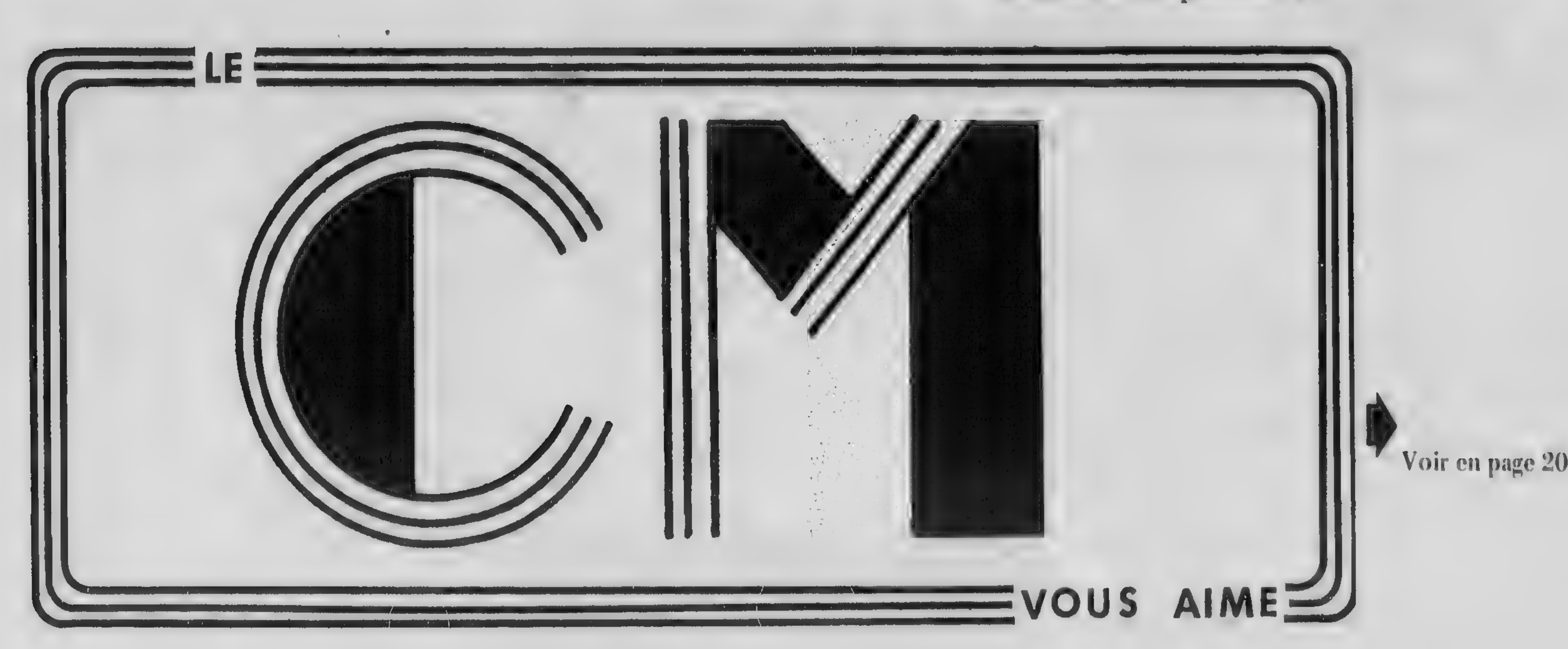
Ci-joint, mon chèque (ou mandat-poste) au montant de

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
Mercredi le 15 septembre 1971



Voir en page 20

Saison de cours au Centre Culturel

Le Centre Culturel offrira cette année des cours de YOGA, DESSIN ET PEINTURE, BATON, DANSE MODERNE et DANSE A CLAQUETTES et DANSES FOLKLORIQUES.

YOGA – MARDI

Mme Juliette Bernier offrira une première série de 10 cours de yoga commençant le 5 octobre prochain. Deux cours seront donnés, soit un cours pour débutants et un cours secondaire pour les gens qui ont déjà suivi quelques cours de yoga dans le passé. Le coût d'inscription sera de $15.00 pour la série de 10 cours.

Le cours pour débutants sera donné les mardis soirs de 7h30 à 8h30, tandis que le cours secondaire sera offert de 8h30 à 9h30, au local 201 du Centre.

DESSIN ET PEINTURE – JEUDI

M. Marcel Gosselin, diplômé des Beaux-Arts de l'Université de Manitoba, offrira une série de 22 cours de dessin et de peinture, dont 10 cours avant Noel et 12 cours après Noel.

Les cours débuteront le 7 octobre au local 201 du Centre Culturel de St-Boniface. Les frais d'inscription à ce cours, qui sera offert le jeudi soir de 7h30 à 10h30, sont de $25.00 pour la série de 22 cours. Un cours sera donné aux adolescents et un deuxième cours sera offert aux adultes.

BATON, DANSE MODERNE et DANSE A CLAQUETTES – SAMEDI MATIN

Mlle Lynne Normandeau offrira dès le 9 octobre des cours d'une demi-heure en bâton, danse moderne et danse à claquettes. Ces cours qui auront lieu les samedis matin au Centre Culturel, du début du mois d'octobre à la fin de mai, s'adresseront à des jeunes de 6 ans et plus. Un minimum de 8 élèves formeront un cours. Le coût est de $1.50 par mois et les cours débuteront à 10h a.m., à la salle de théâtre du Centre.

DANSE FOLKLORIQUE

Du début d'octobre à la fin d'avril, Mmes Lucienne Loiselle et Raymonde Desrochers, membres de la troupe de danse des Gais Manitobains, offriront une série de cours de danse folklorique les samedis avant-midi au Centre Culturel.

Un premier cours s'adressant à des jeunes de 5 à 7 ans sera donné de 9h30 à 10h30, et le deuxième, pour les jeunes de 8 à 10 ans, de 11h30 à 12h30. Ces cours débuteront le 9 octobre dans le local 201 du Centre et le coût est de $1.00 la leçon.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

Tous ceux qui sont intéressés à participer à ces cours peuvent s'inscrire en téléphonant ou en se présentant au bureau d'administration du Centre Culturel de St-Boniface, 345, avenue de la Cathédrale (233-4951). Nous demanderions que les frais d'inscription soient versés avant le début des cours.

Le Centre Culturel rappelle également que le Cercle Molière offrira les samedis matin une série de cours pour les enfants de 6 à 15 ans - cours de diction, mouvement, improvisation et jeu dramatique et, pour les plus de 16 ans, des cours d'interprétation et diction, improvisation, mouvement, escrime et pose de voix.

Photo-ménage au Centre Culturel

Au Centre Culturel de St-Boniface, l'ouverture de la prochaine saison d'activités se prépare par le grand ménage de l'automne. Au cours des prochaines semaines, les équipes du Centre, du Cercle Molière, du 100 NONS, des Intrépides, des Gais Manitobains et du Club social achèveront d'élaborer leur programme de l'année.

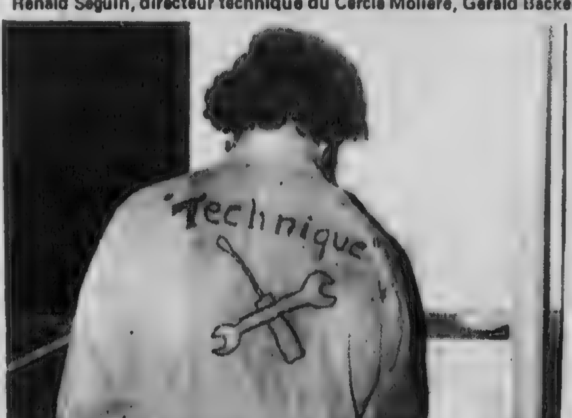
Les photos suivantes font état des travaux dans le théâtre du Centre Culturel.



Rénald Séguin, directeur technique du Cercle Molière, Gérald Backeland, directeur du Centre Culturel.



Paul Prat.



Roger Bédard, technicien au Cercle Molière.



Mme Lucille Backeland.

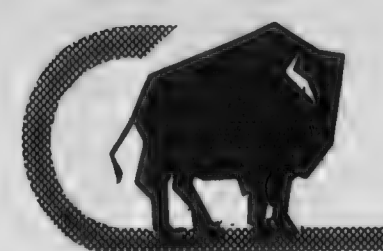
Films pour enfants

Le Centre Culturel de St-Boniface, en collaboration avec les Films Faroun de Montréal, fera circuler au cours des mois d'automne, des films français pour enfants dans les écoles des divisions scolaires de St-Boniface, de la Rivière-Seine et de la Rivière-Rouge.

Les films qui seront visionnés sont parmi les meilleurs en langue française pour enfants dans le monde. Le premier film sera donné à St-Boniface vers le 15 septembre et a pour titre: OU ES-TU PETIT DIABLE?, Ce film sera visionné dans la division scolaire de la Rivière-Seine durant la semaine du 20 septembre et, dans la division de la Rivière-Rouge, du 24 au 29 septembre.

Le deuxième film s'intitule AVENTURE DANS LA BAIE D'OR et passera au cours du mois d'octobre, tandis que le troisième film intitulé SI J'ETAIS LE CHEVALIER BLANC circulera au cours du mois de novembre.

Les responsables locaux de ce projet de diffusion sont MM. Gerry Green (St-Boniface), Roger Fréchette (Ste-Anne) et Louis Bourbonnais (St-Pierre).



Films à la Télé

SAMEDI 18 septembre
20 h 00 –"Un drôle de paroissien". Comédie réalisée par Bourvil, Francis Blanche et Jean Poiret (français 1963)
23 h 30 –"Le voleur de crimes" – Drame psychologique réalisé par Jean-Louis Trintrignant, Robert Hossein et Florinda Bolkan (franco-italien 1969)

DIMANCHE 19 septembre
24 h 00 –"Le petit soldat". Drame psychologique de Jean-Luc Godard réalisé par Michel Sudor et Anna Karina (français 1961)

LUNDI 20 septembre
23 h 30 –"Les cracks". Comédie réalisée par Bourvil et Robert Hirsch (franco-italien 1967)

MARDI 21 septembre
23 h 30 –"Mictlan, la demeure de ceux qui ne sont plus". Drame socio-politique réalisé par Sergio Klainer et Silvia Li (mexicain, sous-titré)

MERCREDI 22 septembre
23 h 00 –"John Paul Jones, maîtres des mers". Biographie réalisée par Robert Stack et Betty Davis (américain 1960)

JEUDI 23 septembre
19 h 30 –"L'inspecteur". Mélodrame réalisé par Stephen Boyd et Dolores Hart (américain 1962)
23 h 30 –"Symphonie inachevée". Biographie romancée de Franz Schubert réalisée par Claude Laydu, Lucia Bose et Marina Vlady (austro-italien)

VENDREDI 24 septembre
23 h 30 –"Le dortoir des grandes". Comédie policière réalisée par Jean Marais, Jeanne Moreau et Françoise Arnoul (français 1953)

Beaux-Dimanches

Grand récital de Mireille Mathieu, suivi du concert des lauréats du XIIe Concours national de Radio-Canada.

Dans le cadre de la série les "Beaux-Dimanches", le 19 septembre à 19 h 30, Mireille Mathieu sera la vedette d'un specta-couleur d'une heure et demie au cours duquel elle interprétera 18 de ses plus grands succès. Mireille Mathieu nous dévoilera également une autre facette de son talent, en jouant la comédie avec Jean Piat, sociétaire de la Comédie-Française. Enfin, elle accordera une importante interview sur sa jeune et fabuleuse carrière au reporter Pierre Nadeau.

Vedette internationale, Mireille Mathieu chantera non seulement en français, mais en allemand, en espagnol, en italien et en anglais.

En deuxième partie on verra le concert des lauréats du Concours national de Radio-Canada qui mettra en vedette le jeune pianiste William Tritt, le clarinettiste James Campbell et le soprano Lynne Cantlon.

CBWFT

HORAIRE DE BASE

SAMEDI

1:30 *Tennis
2:30 *Le Roi Léo
3:00 *Mon ami Ben
3:30 *Tour de terre.
4:00 *Robin Fusée
4:30 *Lassie
5:00 *Rinaldo Rinaldini.
5:30 *Mon pays et le sien
6:00 Camera Moto. Emission d'information destinée aux 14-20
6:30 *Le monde en liberté
7:00 Revue de la semaine.
7:05 *Cent filles a marier
8:00 L'Homme du Picardie.
8:30 Cinéma.
10:00

10:00 Les contes de Maupassant.
10:30 Au masculin.
11:00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.

DIMANCHE

1:30 Laurel et Hardy
2:00 *Yogi et Popotame
2:30 *Prince Saphir.
3:00 *Techno-flash.
3:30 *D'hier a demain.
4:30 Information agricole.
4:45 *Les quatre saisons.
5:00 5D
6:00 Le français d'aujour d'hui.
6:30 Ca s'annonce bien.
6:35 *Invitation au loisir.
7:00 *Quelle famille.
7:30 *Les beaux dimanches.
9:00 *Les beaux dimanches.
10:00 *La fleche du temps
10:30 Le train bleu.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Politique à tout.
12:00 Cinéma.

LUNDI

2:00 *La souris verte.
2:15 *Fablio le magicien.
2:30 Poly.
2:45 En mouvement.
3:00 Femme d'aujourd'hui.
4:00 *Bobino.
4:30 *Maigrichon et Gras double
5:00 *Daktari.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 Format 30.
7:00 Le téléjournal de Winnipeg.
7:15 A propos.
7:30 *Madame et son fantome.
8:00 *A la seconde.
8:30 *Mont Joye.
9:00 *Le paradis terrestre.
9:30 *Marcus Welby M.D.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.

MARDI

2:00 La souris verte.
2:15 *Francis au paradis perdu.
2:45 En mouvement.
3:00 *Femme d'aujourd'hui.
4:00 *Bobino.
4:30 *Sol et Gobelet.
5:00 *Daniel Boone.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 Format 30.
7:00 Le téléjournal de Winnipeg.
7:15 A propos.
7:30 La dynastie des Forsyte.
8:30 *Pensez vite.
9:00 *Rue des Pignons.
9:30 *Le monde de Marcel Dubé.
10:00 Prenez le volant.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 *Ciné-Club.

MERCREDI

2:00 La souris verte
2:15 Monsieur Pipo.
2:45 En mouvement.
3:00 Femme d'aujourd'hui.
4:00 *Bobino.
4:30 *Fanfreluche.
5:00 *Walt Disney présente.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 A propos.
6:45 Le téléjournal de Winnipeg.
7:00 *Baseball.
9:30 *Les enchanteurs.
10:00 *Son et image.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.

JEUDI

2:00 La souris verte
2:15 *Saturnin.
2:30 *Topino.
2:45 En mouvement.
3:00 *Femme d'aujourd'hui
4:00 *Bobino.
4:30 *Le major Plum Pudding.
5:00 *Voyage au fond des mers.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 Format 30
7:00 Le téléjournal de Winnipeg.
7:15 A propos.
7:30 *Les grands films.
9:30 Consommateurs avertis.
10:00 Dossiers.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.

VENDREDI

2:00 La souris verte.
2:15 *L'ane culotte.
2:45 En mouvement.
3:00 *Femme d'aujoud'hui.
4:00 *Bobino.
4:30 *Grujot et Delicat.
5:00 *Tarzan.
6:00 *Le gourmet farfelu.
6:30 Rencontres.
7:00 Le téléjournal de Winnipeg.
7:15 A propos.
7:30 *Les pierrafeu.
8:00 *Chapparal.
9:00 *Mini chaud.
9:30 Format 60.
10:30 *Ce soir Jean-Pierre.
11:00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport.
11:30 Cinéma.

Cours d'art dramatique au Cercle Molière



RAYMOND GOULET

Encouragé par le succès des cours d'art dramatique qu'il offre depuis plusieurs années, le Cercle Molière a décidé de les reprendre cette saison.

La direction artistique a presque terminé l'organisation de ces cours pour lesquels on acceptera d'une part les jeunes adultes de 16 ans et plus et d'autre part les enfants, garçons et filles, de 7 à 15 ans.

On s'est assuré déjà pour les cours offerts aux adultes de la collaboration d'excellents instructeurs: Bruno Rizzo pour l'escrime, Raymond Goulet pour le mouvement et l'expression corporelle et Joanna Selak pour la pose de voix. Le directeur artistique du Cercle Molière Roland Mahé, se chargera lui-même de l'improvisation. Ces personnes sont assez connues pour leur compétence dans ces divers domaines pour qu'il suffise de rappeler leurs qualifications.

Bruno Rizzo, à qui sont confiées les leçons d'escrime, est un véritable maître en son art. Il a remporté de nombreux prix, récompenses et championnats au cours de sa carrière commencée en Italie et poursuivie au Canada. Sous sa direction une équipe du Cercle Molière s'est distinguée au tournoi d'escrime qui avait lieu à Winnipeg le printemps dernier.

Raymond Goulet, qui se charge des leçons de mouvement et d'expression corporelle, a été pendant plusieurs années l'un des membres les plus en vue du Royal Winnipeg Ballet. Sa solide formation professionnelle, son dynamisme et sa connaissance du théâtre le désignent tout particulièrement pour la direction de cette partie du programme d'études.

Joanna Selak, qui a fait depuis peu ses débuts dans l'enseignement est sans doute moins connue. C'est une musicienne accomplie qui a fait des études très poussées de piano et de chant. Elle applique pour ses leçons de pose de voix une méthode remarquablement efficace.

Quant à Roland Mahé, qui dirigera les séances d'improvisation, nul ne met en doute son immense talent. Il est devenu en peu de temps l'un des metteurs en scène le plus en vue du Canada.

Comme ces dernières années, le Cercle Molière offre encore cette saison des cours d'art dramatique pour les enfants, garçons et filles de 7 à 15 ans.

Ils seront groupés selon leur âge, leurs connaissances et leur expérience car un bon nombre de ceux qui ont suivi les cours auparavant voudront sans doute poursuivre leur formation. Celle-ci comprend l'improvisation, le mouvement, la diction et le jeu dramatique. Les élèves qui auront suivi les cours avec succès se produiront à la fin de la saison devant leurs parents et amis.

Les diverses séries de cours commenceront au début d'octobre et l'on peut obtenir plus de renseignements et faire les arrangements pour les entrevues et les inscriptions en téléphonant au Cercle Molière, 247-8991.

Communiqué



BRUNO RIZZO

$$

"CONCOURS"

Nous vous présentons une nouvelle série de mots-croisés que vous aurez le plaisir à solutionner pendant vos moments de détente.

Non seulement vous pourrez vous amuser, mais vous pourrez également gagner $5.00 à chaque mois.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et à la fin du mois on les fait parvenir à 607, rue Langevin (St-Boniface), avant le 5 (cinq) du mois suivant.

S'il y a plusieurs bonne réponses, nous ferons alors un tirage. Le (la) gagnant (e) reçevra un prix de $5.00.

Nous publirons le nom du gagnant ainsi que les réponses aux mots-croisés.

Aiguisez vos crayons pour écrire lisiblement et remplissez vos poches de $5.00.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3					■							
4			■						■		■	
5						■				■		
6		■			■							
7				■						■		
8							■					■
9								■				
10				■					■			
11			■				■			■		
12					■							

HORIZONTAL

1 — Art d'enseigner.
2 — Celui qui enseigne. — Explorée à l'aide du toucher.
3 — Vent froid. — Ouvertures du nez.
4 — Radon. — Qui n'est ni chaud ni froid.
5 — Donner de l'air. — Fille de Cadmus. — Adj. dém.
6 — Term. d'inf. — Incliner, être hors d'aplomb.
7 — Terme au tennis. — Faire subir le supplice de la roue. — Note de musique.
8 Parer à ce qui peut être nuisible. — Songe.
9 — Membre de congrégations religieuses vouées à la Vierge. — Exprimer de gaieté.
10 — Dans la rose des vents. — Du verbe tirer. — Se suivent dans aime.
11 — Nég. — Général américain. 'Charpente du corps. — Titane.
12 — Toute ouverture dans un corps. — Personne qui possède des rentes.

VERTICAL

1 — Action d'embrasser.
2 — De très petite taille. — Elargir une ouverture.
3 — Situé. — Du verbe retirer.
4 — Enlever la tête d'un arbre. — Titane. — Parcouru des yeux.
5 — Term. d'inf. — Symb. de l'iridium. — Ce qui demeure d'une quantité dont on a retranché une partie.
6 — Malaise que l'on éprouve quand on est serré. — Personne qui garde la porte d'une maison.
7 — Terme de civilité quand on se quitte. — Term. d'inf.
8 — Faire usage d'une chose pour la première fois. — Agent politique de Louis XV.
9 — Mois de l'année. Teindre en ocre. — Saint.
10 — Volcan de Sicile. — Par la voie de:.
11 — Venue au monde. — Promptitude dans l'exécution.
12 — Du verbe tester. Le chef du monde musulman.

Contrôle de la sensation acoustique à l'aide d'oreilles artificielles

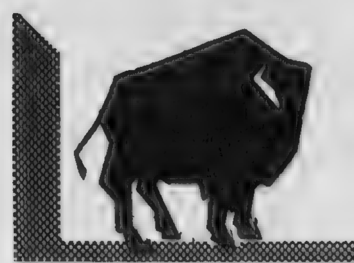
Dans de nombreuses salles de concert du monde, des oreille artificielles montées sur des têtes moulées contrôleront à l'avenir le bien-être acoustique de l'auditeur. Elles ont été mises au point par l'Institut Heinrich-Hertz de l'Université technique de Berlin. L'Institut est dirigé par le professeur L. Cremer.

Conformément aux dimensions anatomiques moyennes, ces têtes mesurent 15 centimètres d'une oreille à l'autre et 25 cm du front au menton. Elles comportent un nez stylisé et des orbites, mais pas de bouche. Par contre les oreilles sont une reproduction aussi fidèle que possible de l'appareil auditif humain. On y trouve notamment le pavillon et le conduit auditif externe. Plus tard, on y montera également un filtre spécial qui assumera la fonction du tympan et qui aidera à éclarcir dans une certaine mesure les conditions acoustiques régnant dans certaines grandes salles de concert ou d'opéra, conditions qui ne sont pas encore bien connues à l'heure actuelle.

On se propose ainsi d'offrir au spectateur - que ce soit au théâtre, dans une salle de concert ou à l'église - les conditions acoustiques optimales, qui pourront être établies à l'aide d'un procédé d'enregistrement électro-acoustique permettant notamment de comparer directement les impressions de bien-être acoustique en différents points de la salle. Les jugements subjectifs résultant de l'interview des auditeurs et de l'avis des chefs d'orchestre ne sont en effet pas suffisants, car ils sont influencés par des facteurs d'ambiance, d'observation, d'expérience, et par d'autres impondérables.

Le seul moyen d'éliminer ces difficultés est l'enregistrement électro-acoustique, qui, à l'opposé des sensations éprouvées par un auditeur au moment précis où il "capte", peut être reproduit n'importe quand et aussi souvent que l'on voudra.

Ce "mélomane en caoutchouc" a déjà bien souvent été installé à des fins expérimentales à la Philarmonie de Berlin. Les têtes ont été présentées à la Foire de Hanovre et accompagneront désormais les grands orchestres dans leurs tournées, du Carnegie Hall de New York à la Scala de Milan, en passant par le Concertgebouw d'Amsterdam et la Tonhalle de Zurich.



Soyez votre esthéticienne

Vive les beaux jours au grand air pur, sec et frais, qui stimule la circulation, éclaircit le teint, vivifie et tonifie la peau. L'air est un agent de beauté qui ne coûte rien. Un peu de fraîcheur, un peu de pluie mêlée de vent, il n'y a rien de meilleur. L'atmosphère des villes, la pollution, les soucis et la fatigue... tout menace aujourd'hui la fraîcheur de votre peau. Votre visage est constamment exposé, nu et sans défense. Le soleil dessèche la peau et pour profiter des bienfaits de l'air sans en subir les inconvénients traitez votre peau. Les soins de beauté sont vieux comme le monde. Cela date des Egyptiennes, il y a trois mille ans.

Apprenez à manger. Il faut préférer les aliments frais, les aliments naturels aux aliments en conserve, le cru au cuit, la cuisson rapide à la cuisson prolongée. N'abusez pas des fritures, des sauces tropriches. Consommez des aliments qui favorisent le teint clair, poisson fromage blanc, yogourt, miel, légumes et fruits frais, pain de blé entier et laitages.

Buvez beaucoup et augmenter votre ration de sel. Huit verres d'eau par jour pour éliminer les toxines. La chaleur a un grand mérite, elle fait beaucoup transpirer et cette élimination nettoie profondément la peau, mais dégage aussi une grande quantité d'eau et de sels minéraux.

Le nettoyage de la peau, quel que soit son état, est un devoir quotidien. Le soir, servez-vous de crème ou lait démaquillant pour procéder à un nettoyage minutieux. Enlever toute trace de saleté qui gêne la respiration de la peau. Après un bon nettoyage, prenez un plat d'eau bouillante et une serviette. Recouvrez votre tête de la serviette, le visage démaquillé penchez-vous au-dessus de la vapeur et restez ainsi un quart d'heure. Ensuite épongez-vous le visage.

Le masque est une autre opération de beauté pour adoucir et nourrir la peau. Vous pouvez le faire vous-même. La préparation n'est pas difficile et le prix de revient est minimum. Votre masque doit s'arrêter d'une ligne au-dessus des sourcils tout en épargnant la peau fragile au-dessous des yeux.

Peau sèche: Séparez le jaune et le blanc de deux oeufs. Battez les jaunes avec une cuillerée d'huile d'olive. Appliquez le mélange sur le visage et le cou. Gardez vingt minutes. Le masque s'enlève à l'aide d'un morceau de coton imbibé d'eau tiède.

Peau grasse: Pressez deux citrons, mélangez avec une cuillerée à table de miel tiède. Etendre sur le visage et après vingt minutes enlever à l'eau de rose.

Rougeurs: Mélangez une cuillerée de jus de concombre à une cuillerée de crème fraîche et un blanc d'oeuf battu en neige. Ajoutez vingt gouttes d'eau de rose et trois quarts d'once de teinture de benzoïne. Appliquez et gardez vingt minutes. Enlevez à l'eau de rose.

Pour tonifier et pour resserrer les pores, faites bouillir une tasse d'eau. Ajoutez une petite poignée de fleurs de camomille allemande. Laissez mijoter deux minutes. Egouttez et laissez tiédir. Appliquez avec une serviette de toile. Ce liquide coloré purifie l'épiderme, (comme un produit de traitement) assèche les boutons sur le visage et réduit les sécrétions de "gras". Il rend le visage net et lisse. D'un coût très peu élevé, on peut l'obtenir chez son pharmacien.

Les trois produits de base de maquillage sont la lotion fond de teint, le mascara et le rouge à lèvres. N'oubliez jamais d'appliquer ces produits de base. Si le soleil brille, utilisez une lotion filtre antisolaire si vous ne désirez pas bronzer, ou une bonne crème pour bronzer si, au contraire, vous désirez avoir le teint halé. On bronze mieux en faisant du sport. N'essuyez pas la sueur qui coule. Elle est le plus actif des filtres protecteurs et bronzants. Si vous aimez vous baigner au large et vous faire sècher au soleil, essuyez délicatement l'eau salée de votre visage et étendez immédiatement un produit filtrant.

Votre peau peut rester parfaite malgré le soleil ou le froid. Si la peau de votre visage est en bon état, il ne reste plus qu'à l'entretenir et à profiter pleinement des bienfaits du grand air.



Par Lorraine
Au fil du rail, mai 1971

Pommes en croûte

C'est la saison des pommes, l'époque de l'année où elles sont à leur meilleur et le moment où l'on peut se les procurer à bon compte. Il y a cent et une façons d'apprêter ces délicieux fruits. Aujourd'hui, nous vous proposons les "pommes en croûte", un dessert différent et savoureux.

Cette recette a été mise au point pour l'Institut des Huiles d'Arachide par Mlle Betty Fraser, diplômée en économie domestique. L'Institut vous offre aussi un livre de 25 recettes que vous pouvez vous procurer à titre gracieux en écrivant à: L'Institut des Huiles d'Arachide, casier postal 1081, Montréal 101, Québec.

CROÛTE

- 2 tasses de farine non tamisée
- 1 c. à thé de sel
- 2/3 de tasse d'huile d'arachide
- 1/4 de tasse d'eau

Mettre la farine et le sel dans un grand bol à mélanger. Bien mêler à l'aide d'une fourchette l'huile et l'eau dans une tasse à mesurer. Verser sur la farine et brasser légèrement.

Presser la pâte en boule; l'étendre et la rouler en forme de carré de 14 pouces, entre deux feuilles de papier ciré. Retirer le papier ciré et couper en quatre carrés de 7 pouces.

GARNITURE

- 4 pommes moyennes
- 1/3 de tasse de sucre
- 1 c. à thé de cannelle
- 1/2 tasse d'arachides hachées
- 2 c. à table de margarine

Utiliser une pomme pour chaque portion. La peler, en enlever le coeur et la placer sur un carré de pâte. Remplir le coeur de la pomme avec le sucre, la cannelle et les arachides hachées. Y ajouter une noix de margarine. Ramener les pointes de la pâte au centre et humecter pour bien fermer. Mettre dans un plat au four.

SIROP

- 2/3 de tasse de sucre
- 1 1/2 tasse d'eau
- 2 c. à table de margarine
- 1/4 de c. à thé de cannelle

Amener les ingrédients au point d'ébullition. Laisser bouillir 3 minutes. Verser le sirop chaud sur les pommes en croûte. Cuire dans un four chaud (425 F.) pendant 45 minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit dorée et les pommes bien cuites. Servir les pommes en croûte chaudes avec le reste du sirop et de la crème fouettée. 4 personnes.



La "folie" des régimes-miracles

Voulez-vous perdre cinq livres par semaine, compromettre votre santé et reprendre en quelques mois tout le poids perdu? En ce cas, essayez l'un des régimes-miracles qui sont à la mode en ce moment.

La popularité croissante de ces régimes justifie que l'on s'arrête à discuter des dangers qu'ils présentent pour la santé. Trop nombreuses sont les personnes qui, à un moment ou l'autre, ont essayé de maigrir en suivant l'une des formules magiques en vogue à l'époque.

De temps en temps, la publicité nous informe d'un nouveau régime alimentaire promettant mer et monde, depuis la perte de poids jusqu'à l'épanouissement moral et intellectuel! Les uns sont exclusivement à base d'aliments protéiques; d'autres bannissent les viandes et soutiennent que la seule façon de demeurer bien-portant tout en perdant du poids est de se nourrir exclusivement de fruits et de légumes.

Une nouvelle mode alimentaire qui a cours en ce moment prône le riz brun comme étant le seul aliment pur. Ses partisans affirment que le régime à base riz brun constitue une protection assurée contre les maladies,, la tension et le vieillissement. Par malheur, un grand nombre de ceux qui ont adhéré à cette doctrine y ont laissé leur santé et leur bien-être physique.

La plupart des personnes grasses voudraient trouver un truc facile pour maigrir sans s'astreindre à un gros effort de volonté. Le fait est que tout régime amaigrissant exige de la volonté et de la persévérance, si l'on veut une perte de poids permanente et le maintien d'une bonne santé.

Bien qu'ils se refusent souvent à l'admettre, la plupart des gens engraissent parce qu'ils mangent trop, soit qu'ils aient augmenté leur quantité de nourriture, soit que leurs besoins nutritifs soient devenus moindres par suite d'un ralentissement de l'activité physique. A moins de restreindre sa consommation, ou d'augmenter son activité, on peut donc s'attendre à prendre du poids.

Les personnes qui souffrent d'embonpoint devraient consulter leur médecin avant d'entreprendre un régime amaigrissant. Un tel régime pour être efficace, doit comprendre des aliments riches en substances nutritives essentielles, bien que d'une faible valeur calorique. Pain et céréales enrichis, lait, viandes maigres, volaille, poisson, oeufs, fromage, fruits et légumes sont tous d'excellents aliments pour les personnes qui surveillent leur poids.

Médecins et spécialistes de la nutrition préconisent l'emploi des céréales à déjeuner dans un régime amaigrissant. Une portion de céréale enrichie, arrosée de lait écrémé, ne représente qu'environ 150 calories tout en fournissant des protéines, du calcium, des vitamines B et du fer. De tous les aliments d'usage courant au petit déjeuner ce sont les céréales les fruits et les jus de fruits qui ont le moins de calories.

Le meilleur régime amaigrissant est celui qui permet à l'individu de s'adapter à une consommation réduite des bons aliments. Ce n'est pas facile, bien sûr, ni rapide, mais on aura plus de chances de ne pas reprendre le poids perdu, parce que l'on aura acquis de nouvelles habitudes alimentaires. Certains régimes miracles produisent effectivement une perte de poids, mais il est rare que la perte soit permanente car ces régimes ne pourvoient jamais a la rééducation alimentaire, seul moyen vraiment efficace pour contrôler son poids. Très souvent, il suffit de quelques mois pour reprendre les livres perdues.

C'est donc dire qu'il n'y a pas de régime-miracle! Le seul moyen sûr de conserver un poids normal et une santé florissante, c'est de suivre un régime équilibré basé sur une bonne variété d'aliments, d'éviter la suralimentation et de faire de l'exercise physique avec modération.



Les personnes qui sont nées sous le signe de la Balance aiment tout ce qui est beau et l'ambiance qui règne autour d'elles. Les membres de la Florists' Transworld Delivery Association se sont inspirés de ce thème pour leur arrangement qui a été primé dans un concours centré sur les signes du zodiaque. Une pyramide de roses jaunes fait le contrepoids à une grappe de raisins dans la Balance traditionnelle. On recommande comme arrière-plan un mélange du bleu ciel, de vert brumeux et de lavende.

L'obésité, phénomène psychologique ?

Ce phénomène d'excès d'embonpoint est lié au fonctionnement du système nerveux central dont dépend l'équilibre endocrinien, écrit N. Sillamy dans son "Dictionnaire de la psychologie", publié chez LAROUSSE. On a décelé, en effet, à la base du cerveau, un noyau de la faim, et on a pu provoquer artificiellement des obésités, chez l'animal, par l'excitation de cette zone de l'hypothalamus. Cependant, parmi les différentes causes de ce phénomène, les conditions psycho-affectives jouent un rôle certain. Sur une population de 140 sujets obèses, Bruch et G. Touraine observent que la moitié est composée d'enfants non désirés, ayant un sentiment aigu d'insécurité. Les pères sont généralement mous et les mères ont souffert dans leur enfance de pauvreté. La mésentente conjugale est fréquente. Les parents, confusément conscients du tort qu'ils font à leurs enfants, ont une attitude exagérément protectrice à leur égard, les suralimentant et leur interdisant les exercices physiques, jugés dangereux. Après ce véritable conditionnement, l'individu, habitué à rechercher dans la nourriture une compensation à l'insatisfaction affective, répond par une conduite alimentaire à toutes les frustrations de la vie courante et, de ce fait, devient obèse.

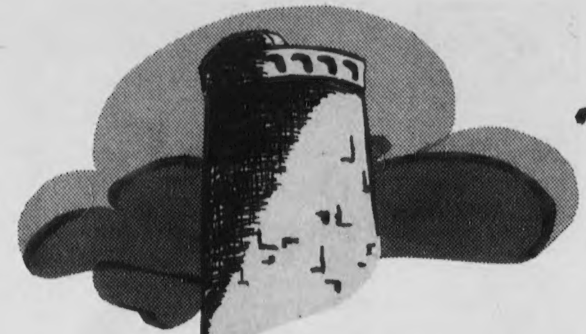
Une garde-robe "idéale"

Rêvons un peu! Voici quelques échantillons de la garde-robe idéale de l'hiver 1971-1972 que vous pourriez vous constituer si vous aviez à choisir un modèle chez les grands maitres de la couture parisienne.

Un rêve, puisque le prix moyen de chaque modèle serait d'environ $800!

De toute façon, ces dessins montrent que les couturiers, par leur souci de retour à une coupe traditionnelle, veulent que la mode ne soit plus vouée à une improvisation hasardeuse et d'un goût douteux. Les croquis ci-contre sont extraits du Figaro-Sélection Hebdomadaire du 1er septembre.





Le Mystère des Tours Rouges

Flora MAITLAND WOOD

13e épisode

Touchée par cette attention, Claire lui en fut reconnaissante. Après avoir pris sur les rayons quelques livres d'anglais qu'il utilisait à l'âge de Patricia et les avoir remis à la jeune fille, il déclara :

–J'avais une nurse anglaise et je crois que j'ai parlé anglais en même temps que français.

Il sortit ensuite de la pièce. Patricia se révéla une élève pleine de promesses, vraiment brillante pour ses huit ans et extrêmement touchante dans son désir de donner satisfaction à sa nouvelle amie.

Une heure plus tard, Marc leur envoya du thé par Louis. Le petit bossu, au visage tout ridé, décocha à la jeune fille un timide sourire.

–Monsieur Marc a dit que puisque Mademoiselle était anglaise, elle apprécierait ceci, dit-il en déposant son plateau sur la table.

Il regarda Patricia avec une indulgente affection.

–La compagnie de Mademoiselle est bien agréable pour vous, n'est-ce pas?

Il secoua la tête. Une lueur de tristesse voila ses yeux bruns.

–Nous avions vraiment besoin d'une personne jeune dans cette maison!

Claire éprouva un véritable soulagement en se découvrant un ami. Il n'y avait rien en Louis de l'agressive hostilité que lui avait manifestée Germaine.

–Merci infiniment, Louis, dit-elle avec un aimable sourire.

Comme le domestique se baissait pour ajouter une bûche au feu, la sonnette retentit bruyamment quelque part dans le corridor.

Le bossu se releva en sursautant et dit d'un air confus en se dirigeant vers la porte :

–On a besoin de moi à la cuisine.

–Pauvre vieux, Louis, dit Patricia, c'est Germaine qui commande.

Quelques instants plus tard, Marc vint prendre une tasse de thé avec elles. Après avoir demandé à Claire si elle était satisfaite de son élève, il lui offrit de lui montrer la pièce où, vingt ans auparavant, ses parents se réunissaient avec les membres du réseau local de résistance.

–Mais mettez votre manteau. Toi aussi Patricia! Il fait froid et humide dans la tour.

Avec un cri de joie, la fillette saisit la main de la jeune fille et toutes deux le suivirent à l'étage supérieur. Là, il s'engagea dans un corridor. Patricia voulut montrer sa chambre à sa nouvelle amie, puis ils passèrent devant plusieurs portes closes pour atteindre l'extrémité du couloir. Ils se trouvaient en face d'une grosse porte de bois, garnie de clous, qui manifestement avait appartenue à une construction plus ancienne que le manoir actuel. Marc expliqua que cette tour et celle qui lui faisait pendant sur l'autre aile étaient les seuls vestiges du premier château des Versac.

–Prenez garde aux toiles d'araignées, Claire, je ne pense pas qu'on soit venu ici depuis la guerre, c'est-à-dire... (Marc fronça les sourcils) depuis que j'ai montré les lieux à la mère de Patricia.

La pièce dans laquelle ils avaient pénétré était humide et sentait le moisi. Au centre on voyait encore une grande table dont le tapis de serge verte était mangé aux mites. Des chaises l'entouraient, disposées comme pour une réunion. Une faible lumière filtrait à travers les meurtrières recouvertes de lierre. Des morceaux d'étoffes qui avaient servi pendant la guerre à boucher les ouvertures, y étaient encore accrochés.

Claire était profondément émue. Elle se sentait plus proche de ses parents qu'elle ne l'avait été depuis leur mort, et en même temps plus près de Marc de Versac qui les avait bien connus.

–Voici le siège où s'asseyait votre père. Je le revois si nettement – grand, large d'épaules, avec des cheveux roux et des yeux bleus sans peur. C'était un organisateur-né. Au début, il ne voulait pas que votre mère courût des risques. Elle était furieuse.

Marc éclata d'un rire juvénile qui lui enleva bien des années.

–Un jour, ils ont eu une fameuse discussion. Je la vois encore, petite et mince, tremblant de colère, ses yeux noirs plongeant fièrement dans ceux de votre père. Elle frappa du pied et lui dit que, depuis un an déjà, elle avait régulièrement envoyé des messages à Londres et que personne ne pourrait la renvoyer à la nursery. Votre père finit par céder – et il n'eut certainement aucune raison de le regretter, car elle connaissait la région par coeur. Elle participa à toutes les activités des résistants jusqu'au moment où votre père fut rappelé en Angleterre.

Les yeux de Claire étaient humides. Faisant un effort pour ne pas se laisser aller aux sentiments qui l'agitaient, elle dit gaiement :

–Est-ce que la porte conduisant au passage secret s'ouvre encore? Maman m'a dit que vous y cachiez des armes et des munitions, et que, par mesure de prudence on entrait par là...

–Papa, un passage secret chez nous? Les yeux de Patricia étincelaient.

–Montre-le moi, papa, je t'en prie.

Marc caressa affectueusement les cheveux de sa fille.

–Les gonds sont probablement rouillés aujourd'hui, ma petite fille. Mais nous allons essayer d'ouvrir, et nous verrons bien!

Marc s'approcha de la cheminée. Il poussa une décoration du manteau, puis tira. Il y eut un brusque déclic, la cheminée tourna sur elle-même dévoilant un escalier qui descendait dans l'obscurité.

Ils tendirent le cou et un cri s'échappa simultanément de leurs lèvres. On distinguait nettement sur la poussière des marches, des empreintes de pied. Le passage avait été utilisé récemment.

–Un pied menu, semble-t-il murmura Marc.

Il s'avança et poussa un second cri. Sur la troisième marche, il y avait quelque chose, Marc se pencha et le ramassa. C'était un lambeau d'étoffe. Revenant dans la pièce, Marc l'examina et constata que c'était un morceau arraché aux rideaux qui servaient à obscurcir les meurtrières.

–C'est une sorte de voile, s'écria Claire, un voile noir.

–Qu'est-ce que je te disais, papa? La forme en noir debout près de mon lit portait un voile noir. Germaine n'a pas voulu me croire, mais je savais bien que je n'avais pas rêvé.

Le visage de la fillette se plissa, elle se mit à trembler et semblait sur le point de fondre en larmes. Claire la serra contre elle pour la rassurer et l'apaiser.

–Ne t'inquiète pas, ma chérie. Nous savons maintenant que c'est un être vivant qui monte Sultan pendant la nuit. Nous découvrirons bientôt son identité.

La jeune fille rougit en s'apercevant qu'elle avait employé le pluriel comme si elle faisait partie de la famille de l'enfant. Marc, heureusement, n'avait rien remarqué. Le visage sévère, il étudiait attentivement les empreintes sur les marches.

–Je ferai mettre un verrou à l'intérieur de cette porte, dit-il en revenant vers elles. Le cavalier nocturne, quel qu'il soit, ne pénétrera plus dans la maison par cette issue.

–Qui cela peut-il être? demanda Claire. Avez-vous une idée? Qui peut connaître ce passage?

Marc haussa les épaules.

–Tous les membres du groupe local de résistance le connaissaient. S'ils ont transmis le secret à leurs enfants, cela peut faire un bon nombre de personnes.

Ses sourcils se rapprochèrent, ses yeux s'assombrirent.

–Mais quel peut être leur but? Franchement je ne le vois pas. Et surtout qui, parmi les gens du pays, serait-il capable de monter Sultan? Ce cheval ne se laisse pas monter facilement.

Se tournant vers la jeune fille, il lui sourit.

–Aimeriez-vous explorer le passage? Si vous ressemblez à votre mère, vous ne direz pas non.

Comme elle inclinait la tête en lui rendant son sourire, il ajouta :

–Il conduit à la vieille chapelle qui se trouve dans le parc.

–Je veux y aller aussi!

Dans les yeux de Patricia brillait une lueur faite à la fois de curiosité et de crainte. Elle resserra son étreinte sur la main de Claire.

–C'est très bien de ta part, mon enfant, acquiesça Marc en riant, puis il déclara d'un ton plus grave : Je te permettrai de nous accompagner, si tu me promets de ne parler à personne de notre trouvaille. J'aimerais prendre notre visiteur clandestin par surprise.

–Je te le promets, papa, répondit Patricia d'une petite voix solennelle.

–Attendez-moi ici, je vais chercher une torche. Marc rebroussa rapidement chemin dans le couloir. Quelques instants plus tard, tenant fermement la menote de Patricia dans sa main, Claire, tout en suivant Marc dans le passage, éprouvait un délicieux sentiment de complicité.

Ce jour-là, cependant, ils ne devaient plus rien découvrir qui puisse les mettre sur la piste du cavalier au voile noir. A part des tas de paille et des bidons rouillés entreposés là depuis la guerre, le passage était vide.

–Il faudra que je le fasse débarrasser complètement, dit Marc. On ne sait jamais, il peut y être resté une ou deux grenades. J'avoue que j'avais totalement oublié ce dépôt.

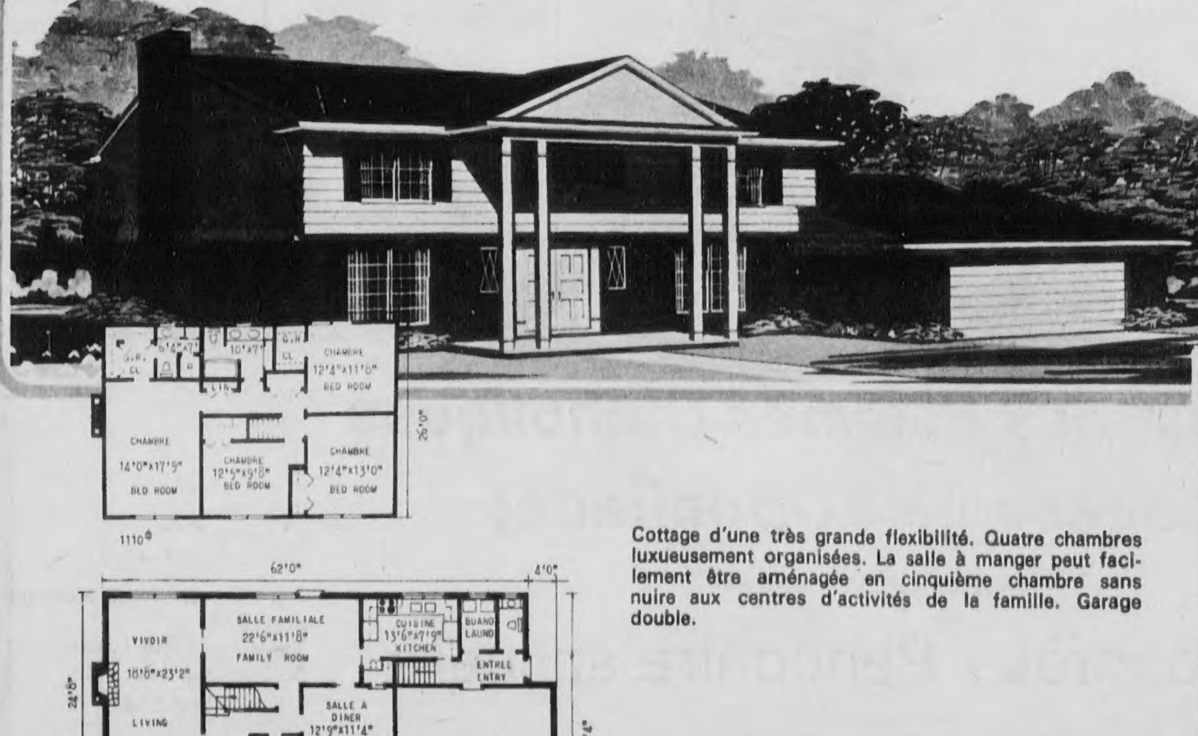
Il faisait froid. Une chauve-souris s'envola, arrachant un cri de terreur à la petite fille. Elle se pressa craintivement contre Claire.

A l'extrémité du passage une porte donnait dans la crypte de la chapelle. Elle s'ouvrit aisément, comme si elle avait été huilée récemment. De la chapelle même, on ne la voyait pas car elle était dissimulée derrière une statue de la Sainte Famille.

–Pendant la Révolution, on célébra fréquemment la messe ici, chuchota Marc.

à suivre

"L'habitation de la semaine"



Cottage d'une très grande flexibilité. Quatre chambres luxueusement organisées. La salle à manger peut facilement être aménagée en cinquième chambre sans nuire aux centres d'activités de la famille. Garage double.

PLAN M-963 **2,300 ⌀**

LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 – Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 – Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français.
233-7227

À LOUER

458, rue Aulneau. Logis de trois pièces.
21-820-JNO

Logis de 4 pièces. Salle de bains et entrée privées. Poêle et réfrigérateur inclus. Composer: 222-9996.
23-835-24 C

Chambre meublée avec facilités de cuisine. Pour homme Libre. Composer: 233-5268.
23-839-25 C

198, rue Goulet. Logis meublé, de 2 pièces. Références requises.
23-840-JNO.

Lorette. Logis de 3 pièces. Entrée privée. Possession immédiate. Composer: 1-878-3341.
21-822-24 C

LE NANTOIS APPARTEMENTS
484, rue Langevin, St-Boniface
Appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Cuisinière électrique, réfrigérateur, climatiseur à air, rideaux, tapis mur à mur, électricité, eau, chauffage électrique, stationnement inclus. $140 et $155 par mois. Quartier tranquille. Composer: 233-2914 ou 233-1868.
23-837-25 C

A SOUS-LOUER, à St-Boniface, Manoir Grenoble. Appartement de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Place de stationnement. Arrêt d'autobus à la porte. Libre le 26 septembre. Composer: 247-3656 après 5 h p.m.
23-832-23 C

À VENDRE

Village St-Claude. Maison de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage et remise. Environ 3 acres de terrain. S'adresser à: M. Alphonse Hince, C,P, 264, St-Claude, Man. Téléphone: 1-379-2425.
13-731-JNO.

Maison à vendre dans village de Ste-Agathe. Composer: 882-2278.
16-766-28C.

Voile court de mariée avec fleuron de tête (head-piece). Composer: 1-883-2149 St-Adolphe.
19-790-24P.

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Chevrolet Impala V8. Deux portes, toit rigide, transmission automatique, servo-conduite, servo-freins, radio, pneus "belted" à flanc blanc. Cette auto a un seul propriétaire. En bon état. $1,500. S'adresser à: 516-329, ch. Ste-Anne. Tél.: 256-6008.
23-838-23 P

St-Claude. Un mille du village. Ferme avec ou sans machineries, animaux et foin. S'adresser à: Arsène Girardin, St-Claude, Man. Téléphone: 379-2570.
23-833-24 C

A VENDRE OU A LOUER
A St-François-Xavier, 18 milles à l'ouest de la ville. Epicerie avec restaurant et équipement moderne complet. Grand logis de 6 pièces attenant. Situé sur lot d'environ une acre. Loyer de $150 par mois. Locataire devra acheter l'équipement à $2,000. Prix de vente avec équipement: $12,000.
22-827-23 C

DIVERS

LES ENFANTS SONT A L'ECOLE?

On recherche des couseuses sur toutes sortes de machines à coudre.

Expérience utile mais pas nécessaire. Nous donnerons de l'entrainement pour les machines suivantes:

*Blindstitch
*Seamers
*Flat machines
*Sergers
*Tackers
*Buttonhole

Emplois immédiatement disponibles pour celles qui désirent prendre le métier lucratif de couseuses.
S'adresser à :
Employment Office
Freed & Freed Ltd.,
474, rue Hargrave
Winnipeg 2, Man.

SI VOUS DESIREZ vendre votre propriété pour actions, appelez agent: 256-3065.
5-349-JNO

GENEALOGIE 'BOULET' de l'Ouest canadien 1662-1966. Pour liquider à $3.00 le livre (56 pages). Adresser toute commande à Frère Denis Boulet, Boîte Postale 99, Grayson, Sask.
15-742-25 P

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire.

COURTES POINTES

Françoise Gaudet-Smet présente un album Courtes Pointes, le premier d'une série qui couvrira les modèles traditionnels. 20 (vingt) carrés, avec pour chacun les patrons à décalquer, et le nombre bien indiqué de morceaux à tailler pour faire un carré de neuf pouces. Encadrant la préface, dix autres modèles variés. Dessins de Cécile Bourgeois. Et 8 (huit) pièces murales en couleurs.
$2.00 l'exemplaire.

– BON DE COMMANDE –

- -

La Liberté et le Patriote,
C.P. 96, St-Boniface 6, Man.

Inclus $2.00 (deux) en mandat postal pour l'album
COURTES POINTES

Nom ....
Adresse ....
....

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher St-Boniface
offre toujours à 20 p.c. du rabais toute sa collection variée de disques:
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél: 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

ENFIELD CRESCENT
Triplex. Revenu annuel: $3,480. Lot: 70' de frontage. A termes si désiré.

RUE COTE
Maison en stuc. 1 1/2 étage. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Belle localité. Appeler Marc. Bergeron: 452-6959.

RUE PORTLAND
St-Vital. Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' de frontage. Prix: $8,900. Comptant requis: $1,000 ou plus.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO

Encouragez nos annonceurs



157 MASSON
Trois chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon. Chambre au soubassement peut être louée. $14,500. Appelez Claude Bouchard.

PARC WINDSOR – $33,500
Très belle maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Cave fini plus chambre supplémentaire à la cave. Appelez Nap. Gagnon.

RUE DUMOULIN
Immeuble de 6 logis sur rue Dumoulin. Pour plus d'informations appelez Nap. Gagnon.

ST-VITAL – $20,900
406, ch. Avalon. Bungalow de 2 chambres à couches. Grand lot de 150' x 124' pouvant être divisé en 3 lots. Appelez Claude Bouchard.

154 Youville
Très beau Duplex. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Revenu mensuel: $160.00. Appelez Claude Bouchard.

ST-VITAL – CH. Ste-Marie
Commerce de marchand de légumes avec 17 acres de terre et maison de 5 pièces. Beaucoup de bâtisses. Appelez Nap Gagnon.

AVENUE CLAREMONT
Très beau grand lot paysagé: 50' x 120'. $7,500. Appelez Claude Bouchard.

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard -- Rés: 247-5849

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 2 logis de 1 chambre à coucher chacun, à bon revenu. Entrées et salles de bains privées. Tout près hôpital St-Boniface. Pour visiter appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-VITAL
Bungalow de un an. 3 chambres à coucher et salle à manger. Cette maison a été construite solidement. Sur grand lot. Pour plus de renseignements appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Maison: 1 1/2 étage. 4 chambres à coucher. Sur lot de 50' x 125'. Près de tout. Pour information appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow de 3 chambres à coucher, rénové à l'intérieur et à l'extérieur. Grande cuisine et salle à manger. Poêle, réfrigérateur, laveuse et séchoir automatiques inclus. Sur grand lot de 48' x 120' avec beau garage. Venez le visiter. Appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

NOUS AVONS DEMANDES POUR MAISONS DE 2 OU 3 CHAMBRES A ST-BONIFACE OU ST-VITAL. VOUS RECEVREZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOTRE PROPRIETE PUISQUE NOUS AVONS ARGENT NECESSAIRE POUR HYPOTHEQUE.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-23 C

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

FORT ROUGE
Mulvey. Maison de famille, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Prix: $15,900. $8,000 comptant.

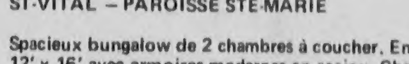
ST-JEAN-BAPTISTE, MANITOBA
Maison pour famille, 9 pièces, 4 ou 5 chambres à coucher, grande cuisine avec poêle encastré et réfrigérateur, salle de récréation, 2 salles de bains, tapis mur à mur, draperies. Garage double. Possession immédiate. $8,000 comptant. Balance à termes.

PARC WINDSOR
Echo Bay. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Lot: 70' x 120'. Auto-port. Deux plomberies. $10,000 comptant. Balance à termes.

FORT ROUGE
Dorchester. Triplex. 2 logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher, et un logis de 1 chambre à coucher. Entrées privées. Trois salles de bains. Revenu mensuel: $360.00. $12,000 comptant. Balance à termes.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
7-665-23 C

DANIS REALTY
Tél.: 233-4660 **519, ch. Ste-Marie** **Rés.: 233-3888**



ST-VITAL. Maison de famille ou de revenu. Belle grande cour avec de grands arbres, garage, etc. Cave à la grandeur. Comptant requis: $1,000. Balance à termes. Appelez Mme Aline Danis pour plus de détails.

POSSESSION IMMEDIATE – RUE VIVIAN – ST-VITAL. Bungalow de 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage au gaz. Propriétaire transféré. Une vraie aubaine à $12,900. Faites-nous une offre dès aujourd'hui. Appelez Maurice.

ST-VITAL – PAROISSE STE-MARIE
Spacieux bungalow de 2 chambres à coucher. En bon état. Cuisine: 12' x 16' avec armoires modernes en acajou. Chauffage au gaz. Lot de 50'.$1,000 comptant avec termes si désiré. Appelez Maurice.

SOMERSET – RESTAURANT OU AUTRE – 4 ans. Logis attenant. Dans village de Somerset. Service d'égouts et eau courante. Idéal pour jeune couple. Appelez Hubert pour plus de détails.

ST-BONIFACE. Un logis loué plus un autre de 5 chambres à coucher pour propriétaire. Garage et patio. Le tout en très bon état. Appelez Hubert.

ST-VITAL – SPECIAL. Petite maison de 2 chambres à coucher en bon état et très propre. Fournaise au gaz, plomberie et électricité moderne. Lot: 50' x 280'. Prix: $10,900 à termes si désiré.

PAROISSE DU PRECIEUX-SANG. Maison de revenu Voici quelques-uns des avantages de ce triplex: bon revenu, entrées privées, alarme à feu, garage, lot de 50 pieds. Appelez-moi aujourd'hui même. Mme Aline Danis.

ST-VITAL. Joli bungalow de 2 chambres à coucher situé à "deux pas" du ch. Ste-Anne. Etat: très propre. Toit neuf. Chauffage: $6.00 par mois. Lot: 50'. Comptant requis: $900. Pour visiter appelez Aline Danis.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ATHANASE CLEOPHAS LAVOIE, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, Enballe au Manitoba, Emballeur,

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être disposées à l'étude des soussignés Chambre 500 Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 15 octobre, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 9ième jour de septembre, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

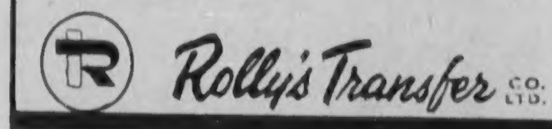
EN CE QUI CONCERNE LA Succession de MARIE MICHELLE LABOUS, de son vivant de la municipalité de St-Laurent, en la Province du Manitoba, célibataire, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession précitée dûment vérifiées par Déclaration assermentée doivent être envoyées au bureau du soussigné à 304 édifice Avenue, 265 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 20e jour d'octobre, 1971.

DATE ce 10e jour de septembre, 1971, en la ville de Winnipeg, au Manitoba.

L.A. REGNIER,
Procureur pour l'Administration.

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud **Tél: 256-5869**

LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

Le 8e congrès-rencontre de la Ligue des Femmes Catholiques, Diocèse de St-Boniface, se tiendra en la Salle du Centenaire à St-Jean-Baptiste, Manitoba, le samedi 25 septembre 1971.

En voici le programme:

9 h – Inscription.
9 h 30 – Ouverture: Chant d'entrée; Bienvenue (Section St-Jean-Baptiste); Règlements de séance et d'élections; Procès-verbal du 7e congrès à St-Norbert en mai 1970; Rapports annuels – adoption en bloc.
10h – Discussic.. en atelier: Thème – "Pardon... je suis là!" (Responsable: Mme Cécile Mulaire)
10 h 30 – Pause-café, suivie d'un panel: "Projections" avec comme modératrice, Mlle Hélène Blais et comme membres: M. l'abbé B. Bélanger, Mme Marguerite LeDorze et Mme Simone Lavallée.
MIDI – REPAS
1 h 30 – Résolutions, recommandations, suggestions: modérateur, M. l'abbé Léo Couture.
2 h 30 – Information d'actualité: responsable, Mme Marie Gautron.
3 h – Elections suivies à 3 h 30 d'une réception "Jus et fromage" et d'un programme "surprise".

Communiqué

Action législative...

million de dollars pour subventionner les échanges culturels, la promotion du bilinguisme, les centres culturels, etc., chez les minorités de langues officielles à travers le pays.

Ce sont là, les faits les plus marquants qui sont survenus à date, en ce qui concerne la question du bilinguisme. Des faits de moindre importance ont pu échapper à notre attention, toutefois, nous pouvons dire qu'au meilleur de notre connaissance cette liste est presque complète.

CUT KNIFE

M. et Mme Isodore Moquin et deux de leurs enfants de St-Boniface, Man., sont venus visiter M. et Mme Armand Dupuis et leur famille.

M. et Mme Wilfred Boulet et leurs enfants, de Mariapolis, ont rendu visite aux familles Dupuis et à Mlle Desmarais lors de leur voyage à Edmonton.

M. et Mme Adam Bohak et leurs deux enfants, de Camrose, Alta, ont passé leurs vacances chez les parents de Mme Bohak, M. et Mme René Leboeuf.

DEFINITION DU MOT FOURRURE: Une peau qui change de bête.



M. et Mme Léon Cancade, de la rue Des Meurons, examine le menu que leur présente M. Joel Toulemont, gérant de La Vieille Gare. On se souviendra que Mme Cancade était la gagnante du concours de recette lancé par La Liberté, il y a quelques mois. Mercredi passé Mme Cancade vint réclamer son prix... un repas de gourmet à La Vieille Gare.

La recette présentée par Mme Cancade était celle du Boudin blanc, recette Belge qui est dans sa famille depuis plus de quatre générations. Mme Cancade se dit ravi de son repas et tient à remercier les juges et La Vieille Gare pour lui avoir permis de passer une si agréable soirée.





Nos lecteurs...

présentativité des laïcs sans mandat précis, sans buts, sans engagement? Ce serait aussi sans raison d'être! Voyons! Le laïcat n'est pas si naïf. Croyez-vous qu'il va se laisser "organiser" ou manipuler une fois de plus dans une machination où toutes les activités seront stériles, sans issue et où les curés, dans trop de paroisses encore, continueront à s'imposer plutôt qu'à inviter? Et pourtant, Vatican 2 définit très nettement le but du conseil de pastorale. Son rôle est "d'étudier et d'examiner tout ce qui touche aux oeuvres pastorales et d'émettre des conclusions pratiques afin que la vie et l'activité du Peuple de Dieu soient rendues plus conformes à l'Evangile (Ecclesiae Sanctae, 16, (a))' L'article 16, (b) précise bien que le conseil de pastorale a un rôle consultatif. De par son mandat et sa représentativité il peut traiter avec le curé, avec l'évêque même, toutes les questions de la paroisse ou du diocèse et de son gouvernement dans les secteurs études, planification, coordination et consultation. C'est ça l'action. C'est ça une participation réelle. C'est ça qui commande un engagement et une adhésion véritables à la vie chrétienne.

Aussi longtemps que la hiérarchie continuera à confondre autorité avec influence, elle est vouée à perdre les deux à une allure inquiétante.

R. M. Connelly
St-Boniface, 11-9-71



Chers aimés

Qu'elle est la plus grande preuve d'amour? c'est de donner à ceux que l'on aime. Le CM vous aime. Depuis 45 ans il donne à son public de Saint-Boniface et du Manitoba des spectacles de qualité supérieure. Ces spectacles ont connu le succès d'un bout à l'autre du pays. Ils n'ont reçu que des éloges. Ils ont fait connaitre le fait franco-manitobain à travers le Canada.

Même s'il aime ce public canadien, le CM aime d'abord, et surtout, le public manitobain au milieu duquel il fonctionne et pour lequel il existe.

N'est-il pas naturel que tout amant veuille se savoir aimer de ceux qu'il aime! Dans le cas du CM, il est vrai, le nombre des aimés augmente toujours. D'année en année le public manitobain à nos spectacles s'accroît. Mais l'amour a besoin de gages autres que la seule présence de l'aimé. S'il ne les reçoit pas, l'amour flétrit, sèche et meurt. Pourtant le CM ne veut pas mourir. Au contraire, il veut vivre plus pleinement, se manifester plus souvent, donner de plus en plus son amour. Et il n'en dépend que des témoignages de l'aimé, sans lesquels le CM n'en peut plus. Il est à bout de ses forces et de ses ressources. C'est dire que des fleurs –à moins qu'elles ne soient confectionnées avec des dollars– ne suffiraient pas à faire grandir l'amour qu'a le CM pour son public.

Il faut toujours en arriver à la question argent, n'est-ce-pas! Le CM a le talent; il a la compétence. (Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les commentaires de la presse plus loin pour s'en rendre compte.) Ce n'est donc pas ce qu'il lui faut pour réaliser des projets de plus grandes envergures. Ce dont le CM a besoin viendrait si le public qu'il aime suivait l'exemple des gouvernements provincial et fédéral. Ceux-ci expriment leur amour envers le CM en lui donnant des sommes considérables. Vous pouvez suivre cet exemple en devenant membre du CM. Ainsi, vous, l'aimé, participeriez davantage aux activités de l'amant, le CM. Et tous les deux ensemble nous arriverons, en bon termes, au cinquantième anniversaire de l'union, aux noces d'or du Cercle Molière. Entre temps le CM pourrait se manifester plus souvent en votre nom, au nom de Saint-Boniface et du Manitoba.

Le CM qui vous aime

